



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

70

KLEINE
GESCHRIFTEN
Port. N^o 234
N^o 2

Bruxelles.

LA RÉVOLUTION

Page
nations, l'abbé : la plus part des auteurs
de ces recommandations,

« 11 » 32 « au lieu de : recueillir l'abbé : recueillir
« 12 » 32 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
l'abbé y a dit
« 13 » 37 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
au lieu de : jusqu'à ce moment l'abbé

BELGIQUE

« 14 » 40 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 15 » 41 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 16 » 42 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 17 » 43 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 18 » 44 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 19 » 45 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 20 » 46 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 21 » 47 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 22 » 48 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 23 » 49 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 24 » 50 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 25 » 51 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 26 » 52 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 27 » 53 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 28 » 54 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 29 » 55 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 30 » 56 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 31 » 57 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 32 » 58 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 33 » 59 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 34 » 60 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 35 » 61 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 36 » 62 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 37 » 63 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 38 » 64 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 39 » 65 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 40 » 66 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 41 » 67 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 42 » 68 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 43 » 69 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 44 » 70 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 45 » 71 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 46 » 72 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 47 » 73 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 48 » 74 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 49 » 75 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 50 » 76 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 51 » 77 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 52 » 78 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 53 » 79 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 54 » 80 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 55 » 81 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 56 » 82 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 57 » 83 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 58 » 84 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 59 » 85 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 60 » 86 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 61 » 87 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 62 » 88 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 63 » 89 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 64 » 90 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 65 » 91 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 66 » 92 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 67 » 93 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 68 » 94 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 69 » 95 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 70 » 96 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 71 » 97 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 72 » 98 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 73 » 99 « au lieu de : l'abbé : l'abbé
« 74 » 100 « au lieu de : l'abbé : l'abbé

ÉVÉNEMENS DE BRUXELLES

en Septembre 1830.

PORTEF 284:2

Errata.

- Page 10, ligne 7, *au lieu de*: la plus part de ces recriminations, *liséz*: la plus part des auteurs de ces recriminations,
- « 32, « 11, *au lieu de*: recupérés *liséz*: recupéré
- « 32, « 20, *au lieu de*: filatures y s'éleva *liséz*: filatures s'y éléva
- « 37, « 20, *au lieu de*: investies *liséz*: inverties
- « 46, « 11, *au lieu de*: jusqu'à ce moment *liséz*: jusqu'au moment
- « 48, « 11, *au lieu de*: d'ailleurs *liséz*: dailleurs
- « 51, « 8, *au lieu de*: les redoubloit plus: il trouvoit *liséz*: les redoubloit plus il trouvoit
- « 64, « 22, *au lieu de*: desservir, l'une de ces pièces *liséz*: desservir l'une de ces pièces
- « 65, « 24, *au lieu de*: successives elles, furent *liséz*: successives, elles furent
- « 65, « 27, *au lieu de*: plus en avant *liséz*: plus avant
- « 73, « 1, *au lieu de*: braçonniers *liséz*: braconniers
- « 75, « 16, *au lieu de*: et les habitans *liséz*: et des habitans

LA RÉVOLUTION
DE LA
BELGIQUE.

LA RÉVOLUTION

DE LA

BELGIQUE

ET LES

ÉVÉNEMENS DE BRUXELLES

en Septembre 1830.



La Haye et Amsterdam,
CHEZ LES FRÈRES VAN CLEEF.

Les deux articles que l'on présente au public ont été écrits pendant le courant du mois dernier en Angleterre ; ils paroissent jeter de nouvelles lumières sur des événemens , qui fixent tous les regards et dont il n'a pas encore paru de relation ; l'auteur de celle-ci parott les avoir observés avec assez de détail et avoir acquis assez de connoissance des faits pour que l'on se flatte que leur publication soit bien accueillie.



LA RÉVOLUTION DE LA BELGIQUE.

Londres, Novembre 1830.

Les malheureux événemens dont les Pays-Bas sont le théâtre fixent dans ce moment l'attention générale, mais sans être généralement connus ni appréciés sous leur véritable point de vue. L'intérêt qu'inspire la cause de la liberté là où l'on croit reconnoître l'oeuvre d'un gouvernement despotique fait préjuger la cause de l'insurrection des Provinces Belges du Royaume des Pays-Bas sans l'approfondir, et les esprits les plus généreux sont naturellement portés à soutenir un parti qu'on a pu croire opprimé. Venant de ce pays, après l'avoir habité long-tems, attaché à la population estimable de la partie de ce Royaume que l'on désigne sous le nom de la Belgique et ayant été à même d'apprécier et les actes et les intentions du Gouvernement qui la régissoit, le but de l'auteur de cette no-

tice est de jeter quelque lumière sur la terrible catastrophe qui vient de frapper un des pays les plus florissans de la terre et d'arrêter la marche d'un Royaume qui renferme en soi tous les germes de prospérité et qui les avoit vu se développer avec un succès peut-être sans exemple.

En effet la vue des Provinces du Royaume des Pays-Bas, et surtout celle de ses provinces méridionales parloit naguère plus haut que toutes les accusations dirigées contre son administration, en faveur de ce gouvernement. Quiconque avoit vu en 1814 l'aspect inanimé de Bruxelles lorsque les succès des armées alliées eurent enlevé à la France ces belles provinces sur lesquelles elle avoit étendu sa domination pendant une vingtaine d'années, et put visiter cette ville au moment où les premières émeutes y éclatèrent aux derniers jours du mois d'Août devoit éprouver à la fois la plus grande admiration des progrès étonnans qu'elle avoit faits et une surprise égale de ce qu'un ordre de choses qui avoit produit des résultats aussi rapides put être méconnu par le peuple qui en recueilloit les fruits.

Des milliers de maisons nouvellement bâties, dans ce nombre des édifices admirables, un aspect général de bien-être, des établissemens nombreux qui attestoient et les ressources du pays et la sollicitude de son gouvernement pour leur

donner une direction utile, des communications spacieuses, des promenades élégantes réunissant l'agrément à l'utilité publique créées comme par enchantement, le spectacle brillant d'une ville que sa sécurité, la liberté qui y règnait et son hospitalité rendoient un séjour de prédilection pour une multitude d'étrangers qui y affluèrent de toute part et en faisoient un des lieux les plus animés de l'Europe, la beauté et le nombre de ses magasins, ses palais et l'influence vivifiante que la résidence de la Cour y ramenoit tous les deux ans, tous ces changemens y tenoient du prodige et devoient paroître un songe, car la réalité offre bien peu d'exemples d'améliorations aussi rapides, et ce coup-d'œil s'étendoit généralement à toute la surface des anciens Pays-Bas autrichiens, toutes les villes nombreuses de ces contrées présentoient les mêmes améliorations, la même marche progressive, et jusque dans leurs villages et hameaux de nombreuses constructions nouvelles, une agriculture florissante et la prospérité de toutes les industries indiquoient l'état satisfaisant du pays, tandis que de nombreux canaux, nouvellement ouverts à la circulation de ses produits, un nombre considérable de nouvelles chaussées, un entretien soigné et une activité extraordinaire dans les travaux publics en donnoient la clé et déposoient en faveur de son administration, et à la même époque au mois d'Août

dernier une exposition générale des produits de l'industrie et des arts du Royaume des Pays-Bas étalée aux yeux de l'observateur surpris dans un local improvisé en quelque sorte à cet effet, démontroit que cette industrie n'avoit peut-être plus rien à envier à l'Angleterre ni à la France, et que la patrie des RUBENS et des VAN DYK voyoit renaître dans les arts l'époque de son ancienne gloire et prééminence; fiers des avantages que donne à leur patrie un sol d'une grande richesse, l'industrie et la laborieuse activité de ses habitans, les Belges peuvent attribuer avec orgueil ces résultats à ces sources intarissables de prospérité secondées par la paix et la tranquillité, mais il y auroit de l'ingratitude et de l'inconséquence à refuser aux soins de leur gouvernement ainsi qu'à la position où les avoit placés leur réunion aux anciennes Provinces-Unies, une très grande part dans ces heureux développemens et à ne pas reconnoître que loin de les avoir contrarié, les Belges les leur doivent en grande partie. Plusieurs des grands travaux d'utilité publique qui y ont été exécutés avec une célérité peu commune, par suite de l'impulsion donnée par ce gouvernement, avoient été pendant des siècles l'objet de vœux impuissans de la part de ces provinces; des encouragemens efficaces y ont été donnés à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, à l'exploitation de ses richesses minéra-

les, à l'instruction primaire dont le bienfait repandu jusque dans les derniers hameaux du Royaume (tandis qu'à sa formation un grand nombre de communes de la Belgique en étoient privées), a été un des objets particuliers de ses soins les plus efficaces, à l'instruction supérieure pour laquelle des universités convenablement dotées ont été érigées sur divers points du Royaume, enfin aux beaux arts dont le culte fut toujours un sujet de gloire et d'émulation en Belgique.

Des observations critiques ont été faites sans doute au sujet des distributions de ces encouragemens, qui ont put donner lieu quelques fois à des mécontentemens ou jalousies particulières, peut être y en a-t-il eu de fondées; mais en admettant qu'il y ait eu des erreurs de commises dans leur emploi, toujours est-il certain qu'ils ont développé, par exemple pour la fabrication et la manipulation des productions minérales dont la Belgique abonde dans les provinces de Liège et de Namur et en plusieurs autres lieux, des établissemens qui peuvent être comparés aux plus remarquables en ce genre de l'Angleterre, qu'ils ont introduits dans l'exploitation de cette branche de richesse nationale, jusqu'alors dans l'enfance en Belgique, et notamment dans l'arrondissement de Charleroy des perfectionnemens et des développemens immenses, tandis que d'autres branches d'industrie également fécondes comme la

fabrication, l'impression et la teinturerie d'étoffes de coton doivent à ces encouragemens, par exemple à Gand et à Bruxelles, un accroissement également extraordinaire : c'est ainsi aussi que la composition des corps enseignants des universités a été un objet de recriminations ; cependant la plus part des ces recriminations, qui ont assez de confiance dans leurs lumières pour prétendre réorganiser sur de meilleures bases un pays qui faisoit des pas si rapides, les ont précisément puisées à ces écoles. Cette présomption pourrait, il est vrai, prouver contre elles, mais il suffit de visiter par exemple le magnifique établissement de l'université de Gand et de connoître le nombre d'élèves doués d'un degré recommandable d'instruction qui en sont déjà sortis pour reconnoître et la munificence qui a présidé à son érection et les fruits heureux qu'il a déjà portés.

L'on s'est beaucoup récrié sur l'oeuvre de la réunion de provinces hétérogènes que le caprice de combinaisons diplomatiques auroit réunies par les traités de 1814 et de 1815, sans égard pour les dispositions de leurs habitans, pour les intérêts divers qui prétendument les séparent et la différence de leurs religions et traditions nationales ; l'on s'est plu à représenter l'oeuvre de la création du Royaume des Pays-Bas comme la réunion brutale de peuples traités comme des troupeaux, sans égard pour leurs vœux et leurs

affections , mais ces censeurs amers perdoient de vue que la réunion d'un pays ayant une marine marchande susceptible d'une très grande activité, un pavillon recherché, des relations commerciales étendues et des colonies offrant des marchés considérables , avec un pays abondant en richesses agricoles , industrielles et minérales , ayant un sol fécond et une population nombreuse , agglomérée et laborieuse , pouvoit très bien tourner à l'avantage de tous les deux et surtout de celui qui essentiellement productif manquoit de débouchés pour y placer ses produits ; que dans un siècle de philantropie et de tolérance la différence de religion ne devoit point être un obstacle à cette réunion , la liberté étant la meilleure garantie du respect des cultes religieux , enfin que les rapports des traditions de ces deux peuples étoient frappans , que les formes de gouvernemens municipaux et provinciaux conservées en Belgique sous le joug toujours despotique de l'Espagne et sous le gouvernement plus doux de l'Autriche , suspendues seulement sous le joug français , avoient des analogies remarquables avec les institutions semblables des provinces dites Hollandoises ; que la réunion de ces diverses provinces étoit celle de ces états qui réunis avoient formé la plus belle part de la puissance du bon Duc PHILIPPE de Bourgogne , et auroient constitué sans la mort prématurée et les dispositions inquietes de CHAR-

LES *le Téméraire* la puissante monarchie dont il méditoit la fondation; malgré les déchiremens qui résultèrent pour ces provinces du fanatisme religieux et de la tyrannie des Espagnols sous PHILIPPE II au seizième siècle, elles eurent toujours une tendance à se réunir qui se manifesta surtout dès l'avènement au Stadhoudérat de GUILLAUME III, pendant la glorieuse union de MARLBOROUGH, de HEINSIUS et d'EUGÈNE, pendant le règne même de MARIE-THÉRÈSE ou le savant Belge VAN DER VINCKT, écrivait que la réunion des Pays-Bas autrichiens à leur anciens coétats des Provinces-Unies pour les faire participer aux avantages de leur commerce seroit le meilleur moyen d'en développer la prospérité, étant en cela d'accord avec tous les esprits éclairés de son pays, comme cela se vit encore à la fin du dix-huitième siècle lors des troubles brabançons; et s'il en étoit autrement, comment malgré les préjugés et les préventions mêmes qui ont dû résulter de la longue séparation de ces états la Belgique n'étant plus le jouet de puissances qui lui étoient étrangères et la plupart du tems ennemies des Provinces-Unies, comme la France, l'Autriche et l'Espagne, auroit-elle atteint en 15 années de réunion avec ces Provinces un développement de ses richesses et ressources nationales et de sa prospérité intérieure et un accroissement d'industrie et de forces que d'autres

états n'atteindroient pas dans le cours de quelques siècles ? C'est que cette réunion loin d'être opposée à ses intérêts y étoit au contraire parfaitement conforme , donnoit aux productions de son sol et de son industrie tout l'essor dont elles sont susceptibles en la faisant participer aux avantages des débouchés de la marine, des colonies et du commerce hollandois , réalisant ainsi les avantages dont jouirent autrefois les villes puissantes de la Flandre lorsqu'elles participoient au commerce des mers ; les beaux tems des Pays-Bas sous les Ducs de *Bourgogne* , les vœux enfin que l'Empereur JOSEPH II avoit vainement formés pour ces provinces.

Comment se fait-il que néanmoins ces provinces que les traités avoient enfin réunies à leurs anciens coétats et replacées ainsi dans les rapports qui leur étoient les plus naturels et les plus avantageux et qui plus est qui en éprouvoient indubitablement sous plusieurs rapports les conséquences les plus favorables , déchirent de nouveau leur pacte d'union et s'en séparent avec violence ? les observations qu'un long séjour dans ce pays a mis l'auteur , qui hazarde ces réflexions , dans le cas de faire lui paroissent l'expliquer , mais avant tout il est juste d'établir que ce mouvement n'est point général , qu'il ne peut être considéré dans ce pays que comme l'ouvrage d'un parti , d'une faction qui a su mettre en mouvement la masse

populaire en tirant habilement parti des préventions et de la méfiance qui ont été soigneusement entretenues en Belgique envers les Hollandais depuis leur réunion, des germes de mécontentement résultant des rapports compliqués et des difficultés qui devoient nécessairement accompagner la réunion de pays séparés depuis si longtemps sous des gouvernemens souvent ennemis et enfin des fautes du gouvernement, et ce parti doit être considéré comme étant lui même l'instrument de celui qui depuis la dernière pacification de l'Europe n'a cessé de l'agiter, et qui impatient de ressaisir sa prépondérance ou plutôt la domination de l'Europe qui lui est échappée à Waterloo ne perd aucune occasion d'ébranler l'édifice qui a dû en assurer l'équilibre et la paix ; c'est le parti de la révolution et de l'Empire en France dont les fautes des *Bourbons* ont ranimé les espérances et qui a exalté et exploité actuellement le mécontentement des Belges.

Pour expliquer ce mécontentement il suffit de rappeler les griefs que l'opposition Belge a souvent mis en avant contre le Gouvernement de ce pays, en les articulant dans des pétitions pourvues de signatures plus ou moins nombreuses et la plupart du temps peu qualifiées de manière à pouvoir être considérées comme émanées de véritables organes de l'opinion publique.

Un des points les plus délicats des rapports

du Roi comme Prince protestant envers les habitans des provinces méridionales où la religion catholique est dominante, était celui du souverain envers l'Église, craignant de ne pas faire assez, et porté, pour éviter toute apparence d'éloignement, à faire d'autant plus pour elle, le Roi des Pays-Bas n'a cessé dès son avènement de lui donner toutes les preuves de la plus vive sollicitude et de la combler de bienfaits, le clergé catholique de la Belgique en avoit besoin, appauvri, privé de ses anciennes ressources, sa composition même s'en ressentait et l'une des principales calamités de cette église étoit qu'en général ses ministres étoient loin d'avoir le degré d'instruction nécessaire à l'accomplissement convenable de leur saint ministère.

Longtems la cour de Rome opposa de nombreuses difficultés à la conclusion d'un concordat avec le Roi des Pays-Bas, et lorsque ce traité étoit sur le point de se conclure, la mort du souverain pontife vint y apporter de nouveaux retards. Sur ces entrefaites le Roi procéda à l'établissement d'un collège où l'éducation des jeunes gens destinés au clergé catholique devoit être particulièrement soignée; le Pape lui-même reconnut et l'utilité et la munificence qui avoient présidé à son établissement, cependant le clergé Belge effrayé d'une intervention semblable dans ce qu'il considère comme son domaine exclusif

et redoutant que ce collège ne devint un foyer d'idées reprouvées par l'église catholique en refusa le bienfait; depuis lors le Roi conclut un concordat avec le saint siège, il le conclut de sa pleine autorité, contre l'avis même de conseillers catholiques et Belges consultés pour les affaires de cette nature; les sièges épiscopaux furent pourvus et leur surveillance sur les séminaires étant rétablie, le Roi ajouta à cette satisfaction donnée à ses sujets catholiques, celle de supprimer ce collège philosophique comme étant moins nécessaire depuis le rétablissement des évêques; mais il eut beau faire, l'accusation dirigée contre lui d'avoir voulu corrompre le clergé catholique dès le début des jeunes lévites qui s'y destinoient, avoit été accueillie par le fanatisme et resta dès lors une des armes employées contre lui.

Il ne fut pas plus heureux dans ses efforts pour repandre sur les provinces de la Belgique les bienfaits de l'instruction primaire; toutes les communes furent dotées de manière à avoir des écoles convenables; des écoles normales pour instruire les jeunes gens destinés à l'enseignement furent formées; des cours gratuits multipliés dans les villes; des commissions de surveillance instituées et tout disposé de manière à généraliser en Belgique les systèmes admirables qui repandent en Hollande l'instruction parmi toutes les classes du peuple. Une partie du clergé s'allarma

en voyant une activité qui lui étoit nouvelle, s'opposa au succès de ces mesures; répandit des inquiétudes sur les modes et les doctrines qui y seroient suivies et cette fois ce furent l'ignorance et la superstition qui le secondèrent; on réclama une liberté absolue d'enseignement, afin de pouvoir opposer aux écoles que le Gouvernement venoit d'ériger à grands fraix, des écoles tenues par des vicaires ou des clercs qui eussent été seules suivies sous peine d'encourir l'improbation de l'Église, et du moment où cette question fut posée il y eut un point de contact entre l'opposition radico-libérale qui en tout point comme en celui-ci réclamoit la licence; le Roi eut beau déferer la surveillance à exercer sur les écoles aux autorités locales, composées de pères de famille élus par les communes et les provinces et les plus intéressés eux-mêmes au maintien d'une instruction morale et religieuse, l'accusation d'avoir voulu répandre des doctrines contraires à la religion catholique une fois portée, continua d'être répétée par les mécontents et dirigée contre le Roi qui s'épuisait en bienfaits envers l'Église et le pays.

Sous la domination française l'usage de la langue française avoit été prescrit de rigueur dans tous les actes publics à dresser, soit en Flandre, soit en Hollande; le Roi des Pays-Bas avoit fait cesser cette disposition despotique, en prescrivant

que l'on feroit usage en chaque province de la langue qui y est générale; mais il y avoit un tems prescrit dans lequel les employés qui se vouoient à une carrière administrative devoient savoir le Hollandois quoiqu'originaires des provinces wallones (le Hollandois ou le Flammand étant l'idiome des deux tiers de la population du pays) et il arrivoit que dans certains arrondissemens du Brabant où la langue du peuple est le flammand, les classes supérieures ont contracté l'usage plus familier de la langue française; il paroît assez naturel que des administrateurs ou avocats s'expriment dans la langue de leurs administrés ou de leurs parties, mais des jeunes avocats qui avoient fait leurs études en français l'entendoient autrement, on accusa le Roi d'avoir une prédilection outrée pour la langue hollandoise, il eut beau développer le sens de ses premiers arrêtés par des arrêtés subséquens qui rendoient l'usage des deux langues absolument facultatif [d'accord avec les tribunaux et les parties, l'accusation avoit été portée et a été soigneusement entretenue comme un motif d'éloignement de plus.

Sous la France l'administration en Belgique étoit envahie par des Français qui lui étoient étrangers, et toutes les prefectures ainsi que la plus grande partie des places jusqu'aux perceptions des contributions étoient occupées par des Français; sous

le Gouvernement des Pays-Bas toutes les places depuis celles des gouverneurs jusqu'aux derniers emplois y étoient généralement occupées par des Belges, s'il y avoit quelque'exception il y avoit plus que compensation par le nombre des Belges employés dans les provinces hollandoises ; mais les administrations supérieures étoient plus généralement peuplées de Hollandois ainsi que les places dont les nominations en dépendoient, ce qui venoit principalement de ce que ces administrations avoient été formées déjà en Hollande lorsque la Belgique y fut réunie, il en résulta sans doute une sorte de faveur pour les Hollandois et ce fut une faute ; mais il est à observer que toutes les places étoient également ouvertes aux Belges et que même celle de Gouverneur-général des Indes orientales a été occupée par un Belge ; du moment où l'attention personnelle du Roi fut appelée sur l'abus indiqué ci-dessus, il avisa au moyen d'y remédier à l'avenir ; la nomination du comte DUCHÂTEL à la place d'écuyer auprès de sa personne en remplacement du comte DE HEERDT, la nomination récente de Mr. DE LA COSTE au ministère de l'Intérieur, celui qui exerce le plus d'influence et qui a toujours été occupé par un Belge, et qui conjointement avec Messieurs VAN GOBBELSCHROY et DE PÉLICHY DE LICHTERVELDE donnoit aux Belges une plus ample part au ministère, devoit les rassurer, cependant cette accusation propre

à irriter considérablement les Belges en les faisant croire à une distribution inégale des avantages dont le gouvernement pouvoit disposer n'a cessé d'être repetée avec animosité; mais les Hollandois y objectoient : notre commerce souffre et nous offre tous les jours moins de ressources; votre industrie et votre fortune publique au contraire s'accroissent tous les jours, ne nous enviéz pas la triste ressource de petits emplois publics, et en effet quiconque avoit les facultés de bien remplir un emploi public trouvoit en Belgique de quoi gagner beaucoup plus en s'employant dans quelque entreprise particulière, tandis que beaucoup de jeunes Hollandois doués d'une instruction supérieure ne trouvent chez eux rien qui puisse les détourner des emplois publics.

Tels sont plusieurs des élémens du mécontentement, que l'on a développés, exagérés et repetés sans cesse aux oreilles des Belges, il n'est pas étonnant qu'ils ayent fini par gagner quelque empire; un des moyens qu'il est actuellement généralement facile de mettre en oeuvre pour susciter du mécontentement parmi les peuples est l'élévation de l'impôt, et l'on n'a pas manqué d'en user également en Belgique; comme la source de ces excitations provenoit pour la plupart de la France, c'est par comparaison avec la France que l'on prétendoit que les impôts étoient beaucoup plus élevés aux Pays-Bas; la vérité est que quoique

la Belgique soit en général un pays incontestablement beaucoup plus riche, proportion gardée de son étendue et de sa population, l'impôt, en y ajoutant les taxes municipales à l'impôt perçu pour le trésor de l'État, n'y est pas plus élevé, selon des recherches récentes même moins élevé qu'en France; et que tel qu'il est il s'y est toujours perçu avec facilité, ce qui n'est pas le cas en France, et qu'au surplus il étoit employé avec sagesse et économie aux Pays-Bas, les taxes municipales l'étant uniquement pour des objets d'utilité locale; l'impôt pouvoit paroître plus élevé aux Pays-Bas parce qu'il n'y avoit pas eu de dégrèvements aussi fréquens de l'impôt foncier, tandis qu'en France on avoit eu souvent recours à ce moyen, afin d'y réduire par là le nombre des électeurs; mais le montant de ces dégrèvements étoit rejeté en France sur les impositions indirectes et sur les droits perçus aux douanes, tandis qu'aux Pays-Bas ces droits ruineux pour le commerce et attentatoires à cette source de richesse nationale étoient extrêmement réduits, que l'administration odieuse des droits réunis y étoit supprimée ainsi que le droit de succession en ligne directe; en général aux Pays-Bas les classes supérieures payoient un peu plus et les classes inférieures payoient moins, de là aussi des plaintes de la part des sommités sociales, et l'on ne manquoit pas de rendre ces charges plus odieuses en repétant

sans cesse que c'étoit la dette hollandaise qui les imposoit à la Belgique ; mais quel est l'état qui n'ait pas une dette considérable à payer ? La France ou l'Autriche auxquelles la Belgique avoit appartenu en ont également de très élevées et comme les fonds publics se sont toujours soutenus aux Pays-Bas jusqu'à la révolution qui vient d'y éclater à une valeur de près de 20 pour cent de plus que les fonds de France il est évident que la charge résultante de cette dette n'étoit nullement disproportionnée aux ressources de l'État.

Il avoit été réglé par la loi fondamentale que la représentation de la Belgique aux États-généraux du Royaume des Pays-Bas y seroit égale en nombre à celle des Provinces dites Hollandaises , et comme la population de la Belgique est à peu près le double de celle des anciennes Provinces-Unies les Belges voyoient dans cet arrangement un grief de plus et prétendoient que leurs intérêts ne pouvoient y être défendus avec efficacité , mais il avoit paru que les intérêts de l'ancien État hollandais ne pouvoit pas être subordonnés à une représentation plus nombreuse de provinces qui y étoient nouvellement agrégées et les Hollandais avoient apporté à la communauté leurs possessions coloniales dont la population étoit à elle seule égale à celle de tout le Royaume , ce qui devoit naturellement être

pris en considération, d'ailleurs malgré l'infériorité de l'étendue et de la population des provinces septentrionales et la richesse agricole de la Belgique, la quotité de l'impôt foncier payé par ces provinces à elles seules étoit plus élevée que celle des provinces du midi et le Roi avoit accédé en dernier lieu à ce qu'il fut soumis aux États-généraux d'examiner s'il y avoit lieu à modifier sous les rapports financiers, administratifs et judiciaires la réunion des deux grandes divisions du Royaume.

Un impôt indirect perçu sur la mouture avoit été anciennement établi en Hollande à une époque où tous les sacrifices possibles étoient portés avec empressement à la lutte héroïque que les Provinces-Unies soutinrent contre l'Espagne pour leur indépendance, sanctionnée par le patriotisme de cette époque il s'y soutint parce qu'on en avoit contracté l'habitude; perçu d'une manière presque imperceptible il étoit très productif étant imposé sur un objet indispensable et de consommation générale; on a fait l'essai d'introduire cet impôt en Belgique, il y fut de suite frappé d'impopularité, toutes les préventions furent soulevées contre son introduction, il donna lieu à une guerre entre les employés de l'accise et les contribuables, à une fraude générale et aux persécutions qui s'en suivent jusqu'à ce que le gouvernement voyant l'impossibilité d'en établir la

perception régulière fut obligé d'y renoncer, cet impôt a servi longtems de motif de déclamations et d'irritation contre le Gouvernement en Belgique et le souvenir vient encore d'en être invoqué dans ces circonstances pour soulever le peuple Belge contre son Roi.

Ce tableau véridique fait voir que lorsque la révolution Belge a éclaté, ses auteurs n'ont pu invoquer que des ressentimens non fondés ou d'injustes méfiances; toutes les réclamations avoient été écoutées, les motifs de griefs avoient disparu; cependant une partie du clergé, très influent dans ce pays qui repoussoit même des bienfaits que la main d'un Prince protestant lui rendoit suspects, une grande partie aussi de la noblesse mécontente de sa position envers la Cour y entretenoit l'esprit d'opposition et de résistance, se rallioient tous les esprits inquiets, les ambitieux déçus, les officiers que leur conduite avoit éloignés de l'armée, tous les élémens de troubles enfin qu'un pays qui possède une classe moyenne nombreuse et aisée renferme toujours en grand nombre, surtout après l'époque de guerres, de révolutions et de changemens de domination que la Belgique avoit subi depuis quarante et quelques années; s'appuyant principalement à la France telle qu'elle étoit régie sous le règne de CHARLES X, ce clergé et cette noblesse organisa et souleva imprudamment le levier de la révolution pour en

être actuellement débordé et envahi. C'est indubitablement à l'influence de ces deux classes qu'est dû le mécontentement artificiellement développé et entretenu chez le peuple en Belgique et qui a seul rendu possible le mouvement qui vient de s'opérer dans ce pays, mais auquel d'autres mains ont donné le branle dans des vues bien différentes que ceux qui en avoient préparé le moyen, quoique toujours au nom de l'irritation qu'on avoit communiquée au peuple au milieu du bien-être général en le faisant croire à son oppression en faveur des Hollandois.

L'organisation définitive de l'ordre judiciaire du Royaume des Pays-Bas devoit avoir lieu avec l'introduction d'un nouveau Code, dont l'examen minutieux et les débats trainoient en longueur; la loi fondamentale qui signala l'avènement du Roi des Pays-Bas consacroit l'indépendance de cet ordre d'une manière plus absolue que cela n'a lieu dans aucun autre pays, excepté peut-être les États-Unis; les lenteurs apportées à la confection et aux débats du nouveau Code furent considérées comme un moyen d'éluder ou de retarder l'établissement de cet ordre indépendant, et en attendant son organisation prochaine portoit atteinte au principe de l'immovibilité des juges; on attribua au ministre de la Justice le désir de prolonger cet état de choses, et comme il faut déterminer l'objet que l'on signale à la hai-

ne et au courroux populaires, la famille Royale elle-même n'y donnant aucune prise, ce fut Mr. VAN MAANEN qui devint le bouc émissaire chargé de toutes les iniquités dont on accusoit le Gouvernement; ayant de l'énergie et des moyens ce Ministre étoit doublement odieux à la faction et il est vrai de dire qu'il n'a pas paru tout à fait exempt de ressentimens personnels dans les poursuites pour délits politiques et de la presse qui ont eu lieu sous son administration.

Un étranger qui avoit été accueilli aux Pays-Bas comme victime des réactions politiques qui suivirent dans le midi de la France la chute de NAPOLÉON, homme de lettres et écrivain politique, fit goûter au gouvernement un projet d'établissement d'une librairie et imprimerie polymathique à Bruxelles, où le commerce de librairie avoit d'ailleurs pris un essor surprenant, il reçut sur les fonds destinés à l'encouragement de l'industrie des avances considérables, fonda son imprimerie polymathique, mais l'employa principalement à la publication d'un journal ministériel; il prit la défense de l'administration avec une violence semblable à celle avec laquelle les journaux de l'opposition l'attaquoient, ce langage irrita surtout de la part d'un étranger, on prit des informations sur son sujet et l'on découvrit que cet homme favorisé par l'administration avoit été condamné comme faussaire en France. Mr.

LIBRY-BAGNANO fut associé à la reprobation dirigée contre le ministre **VAN MAANEN** et l'on oublia que c'étoit le coriphée de l'opposition, **Mr. DE POTTER**, qui l'avoit recommandé et protégé, en Belgique et qui avoit fait passer le procès qu'il avoit essuyé pour une persécution politique, motivée par l'attachement de **LIBRY** pour le général **MOUTON**.

Lorsque la révolution de Paris en Juillet eut relevé les espérances du parti révolutionnaire et républicain en France, ses vues se portèrent vers la Belgique où les élémens de l'opposition libérale s'étoient alliés à ceux de l'opposition nobiliaire et ultra-montaine, choisissant pour chef **Mr. DE POTTER**, dont les premiers titres à la célébrité avoient été des écrits redigés à Rome où il avoit acquis l'accès aux archives du vatican sous un masque de dévotion, pour ensuite publier des livres dans lesquels il attaquoit corps à corps les traditions et les doctrines de l'Église catholique, mais qui avoit encourru une condamnation pour délit de la presse à Bruxelles comme conséquence d'une poursuite impolitique peut-être de la part de **Mr. VAN MAANEN** et qui lancé une fois dans cette carrière contre un gouvernement dont il avoit d'abord sollicité les faveurs, s'étoit attiré une seconde condamnation pour provocation ouverte à la révolte qui venoit de l'amener en France où il se trouvoit ainsi en rapport immédiat avec

les comités du parti révolutionnaire français.

Disposés alors à suivre l'impulsion venant de Paris et à imiter la jeunesse française dans le triomphe qu'elle venoit de remporter, une grande partie de celle de Bruxelles se trouva prête à renforcer le parti des mécontents; comme il n'y avoit pas de violation de la charte à venger, ce fut contre le ministre de la Justice VAN MAANEN et contre l'écrivain stipendié disoit-on par lui Mr. LIBRY que se dirigea son irritation; pour y associer la masse de la populace, le directeur-général de la police, Mr. KNYFF, fut désigné avec les deux autres à la fureur populaire et comme il falloit s'en assurer l'assistance ce fut par l'incendie et le pillage des habitations de ces trois personnages et de celle du commandant militaire de Bruxelles que fut donné le signal du commencement de cette révolution, le 25 du mois d'Août, après avoir enivré le peuple et exalté la jeunesse par une représentation de MASANIELLO, dans la *Mutte de Portici*.

Sous le prétexte de la répression plus efficace et moins sanglante du désordre on procéda à la formation d'une garde urbaine, et l'on paralisa l'action des troupes, mais, à peine cette garde urbaine fut-elle organisée qu'on lui fit prendre une attitude politique; comme on étoit sous les armes, il falloit demander le redressement des griefs si souvent articulés, mais comme ils n'ex-

estoient plus il s'agissoit d'exiger du Roi le ren-
 voi immédiat du ministre VAN MAANEN et la
 convocation des États-généraux ; on arborâ des
 couleurs tricolores, mais l'opinion de la masse
 étoit au fond si éloignée encore de songer à une
 division absolue des Pays-Bas que l'on colora
 cette adoption des trois couleurs Brabançonnnes
 de la nécessité de prévenir par là l'adoption des
 couleurs françaises qu'une partie des jeunes gens
 et d'anciens militaires mettoient en avant, soit
 par affection, soit pour singer la révolution de
 Paris. Une députation envoyée au Roi trouva
 que Sa Majesté avoit déjà prévenu le vœu du
 parti soulevé en convoquant les États-généraux
 pour faire face à des circonstances aussi impré-
 vues, il ne pouvoit pas consentir au renvoi d'un
 ministre exigé de cette manière, mais accéda
 deux jours plus tard aux instances réitérées du
 ministre lui-même pour obtenir sa démission.
 Cependant au retour de cette députation les cho-
 ses s'étoient compliquées de plus en plus, la sé-
 dition s'étoit manifestée sous les mêmes formes
 à Liège, consolidée à Bruxelles, partout une
 fermentation sourde trahissoit le point auquel on
 avoit travaillé les esprits, le dévouement géné-
 reux du Prince *d'Orange* qui s'étoit rendu seul
 à Bruxelles au milieu d'un peuple ameuté et qui
 faillit en être la victime resta sans effet et bientôt
 ce fut devant lui que fut énoncé le vœu de la

séparation de la Belgique du Royaume des Pays-Bas, car c'étoit l'esprit du parti de la révolution en France qui s'attachoit à démolir la barrière érigée contre lui par l'accord des grandes puissances et qui en idée étendoit déjà sur ces belles provinces ses anciennes habitudes de domination et de pillage. C'étoit aussi l'esprit de vengeance de Mr. DE POTTER qui déjà inspiroit la masse anarchique qu'on avoit réussi à soulever contre un Roi dont l'administration avoit été citée jusqu'alors comme un modèle d'un gouvernement sage, modéré et constitutionnel et qui dès-lors fut taxé d'absurde, de sanguinaire et de despotique, et n'hésitoit pas à déchirer un pays qui plus qu'aucun autre en Europe marchait rapidement de progrès en progrès dans les arts, l'instruction, le commerce, l'industrie, les travaux publics et tout ce qui constitue la prospérité des peuples.

Un second article pourra donner quelques renseignemens sur les événemens qui ont précipité l'accomplissement de cette division, déterminé la guerre civile qui ravage ce beau pays et la défection d'une grande partie des militaires Belges de l'armée des Pays-Bas, qui a livré les places fortes érigées à grands fraix et en partie avec l'or de l'Angleterre à l'ennemi même contre lequel elles avoient été construites, à ce parti anarchique et despotique à la fois de la France, qui a ravagé l'Europe pendant 30 ans et qu'il avoit

couté tant de trésors et de sang de combattre.

Mais en attendant quelques réflexions sur cette séparation doivent précéder la conclusion de cet article, on s'est fait illusion sur la nature réelle de ce soulèvement de la Belgique et l'on a facilement accueilli l'opinion qu'il s'agissoit d'un peuple luttant pour sa liberté et pour ses droits, l'on s'est égaré au point de le féliciter de se soustraire à la prétendue oppression qu'il éprouvoit de la part de la Hollande, et tout ce qui précède prouve combien les déclamations des journaux, l'esprit de parti et les préventions populaires ou religieuses peuvent égarer l'opinion ; la Belgique perdra le plus à cette séparation et si elle se consomme entièrement tous ses intérêts se trouveront compromis, le beau mouvement d'amélioration et de prospérité progressive qui s'y étoit manifesté sous tous les rapports est arrêté pour longtems, tandis que la Hollande y gagnera sous plusieurs points de vue.

Une des erreurs qui avoient prévalu au sujet des rapports de ces deux pays étoit que les principes de la liberté du commerce que les Pays-Bas ont eu le mérite de mettre en pratique plus qu'aucun autre état commercial Européen étoient contraires au développement de l'industrie de la Belgique qui ne sauroit prospérer sans être protégée par des droits d'entrée très élevés sur les produits des fabriques étrangères, et une secon-

de erreur qui étoit en quelque sorte la conséquence de celle-ci étoit que son industrie naissante n'auroit pu se soutenir sans les débouchés qu'elle avoit eu en France et les droits prohibitifs de ce pays. En effet lors des premières années de l'érection du Royaume des Pays-Bas, par suite du changement des relations de ce pays, ses établissemens industriels se ressentirent des suites de la guerre et de la perte de leurs anciens débouchés, jusqu'à ce qu'ils en eussent recupérés de nouveaux, mais à peine les nouveaux rapports de la Belgique se furent-ils consolidés que l'on s'aperçut des immenses avantages qui en résultoient pour elle. Le nombre des filatures de Gand qui passoit pour une des villes où l'industrie avoit fait le plus de progrès, sous le règne de NAPOLÉON, lorsqu'elle étoit protégée par les droits prohibitifs français et le système continental et lorsque les douanes françaises étoient reculées jusqu'à Rome et jusqu'à Hambourg, s'étoit élevée jusqu'à quatorze, et l'on crioit au prodige; en 1829, avec les avantages du commerce et des colonies de la Hollande, protégée seulement par des droits très modiques sur les produits étrangers, mais cette ville ayant lutté d'émulation et avec succès avec les fabriques étrangères, graces aux débouchés qui lui furent ouverts et aux encouragemens du gouvernement le nombre de ses filatures y s'éleva

à soixante-huit, mues par des machines à vapeur et la plus foible de la force des plus puissantes de 1814, ce qui donne une idée de l'accroissement de l'industrie dans ce pays à partir de sa séparation de la France. On regretta aussi, par exemple, les débouchés que la France avoit offert aux fers de la Belgique, mais dix ans après la consommation de ces fers étoit devenue si considérable que la production en avoit été plus que triplée; il en étoit de même de ses charbons de terre dont l'exploitation s'étoit accrue de tous les moyens que les modes d'extraction plus puissans, imités de l'Angleterre, y avoient développée; les droits imposés par le gouvernement des Pays-Bas sur les houilles de l'étranger en ayant introduit la consommation exclusive dans les provinces septentrionales; il en étoit de même des grains et des graines oléagineuses, etc., dont la fertilité et la brillante agriculture de la Belgique fournit une quantité qui excède de beaucoup ses besoins et dont le commerce actif des Hollandois en denrées céréales entretenoit la valeur et le débouché; et il falloit bien des avantages semblables pour expliquer le coup-d'œil admirable de la prospérité croissante de ce pays. En outre dix millions sterlings avoient été versés exclusivement dans le sein de la Belgique, dont six payés par la France, deux par l'Angleterre, et deux par les Pays-Bas, et y avoient été répandus parmi la classe

ouvriers et les propriétaires des matériaux qui y furent employés. Les fonds destinés à l'encouragement de l'industrie étoient presque exclusivement dépensés en Belgique, des créances sur les villes et corporations préexistantes pendant vingt années par la France y avoient été reconstituées, et les fonds enlevés aux caisses de ces villes et corporations lors de l'invasion des armées françaises aux Pays-Bas, avoient été liquidés. Anvers s'élevait rapidement au rang des villes commerciales de premier ordre se replaçait avec avantage à côté de Rotterdam et d'Amsterdam, et l'impulsion vivifiante de son commerce se faisait sentir jusqu'aux extrémités de la Belgique, et si le Grand-Duché de Luxembourg ne participoit pas autant à cette activité, le gouvernement y étendant sa sollicitude particulière, le doit de nombreuses chaussées et de canaux qui devoient le tirer de l'isolement où toutes ses administrations antérieures l'avoient laissé, et le faire prendre part au mouvement général.

La Belgique perdra ses débouchés les plus avantageux pour ses fers, ses charbons, ses grains, et les produits de ses fabriques; elle restera privée de toute participation privilégiée au commerce des colonies hollandaises, et Anvers court risque de retomber dans l'état d'inactivité et de langueur dont l'avoit veillé sa réunion à la Hollande, étant privée des capitaux hollandais

qui vivifioient son commerce et des relations du pavillon et des colonies des Pays-Bas. Les quinze années qui viennent de s'écouler auront donné à la Belgique une idée de la prospérité et de la puissance qu'elle pouvoit atteindre, mais qui se sera évanouie comme un songe dont le réveil est affreux. Isolée et sans débouchés, avec ses capitaux compromis dans des établissemens décevans stériles, livrée à l'anarchie et aux fureurs d'un peuple qui a rompu tous les liens sociaux, son sort ne peut être envisagé qu'avec effroi; son clergé se trouve en face d'assemblées qui professent ouvertement les maximes de la plus dégoûtante impiété; et regrettera en vain un Prince bienveillant dont il n'a pas su apprécier toute la protection, et qu'il n'a connu que par ses bienfaits, qui y avoit relevé l'épiscopat et dû se plairant à l'entourer de la pompe convenable; la noblesse se trouve débordée par les excès de la démocratie la plus effrayante, et recherchera vainement la représentation que l'institution de l'ordre équestre lui assuroit; enfin sa bourgeoisie industrielle et estimable se voit opprimée et réduite à la pire condition par des passions politiques de la partie des deux autres ordres qui a lâché le frein au pouvoir populaire. Mais, dira-t-on, les Belges auront gagné le jury, la liberté de la presse et le triomphe de la doctrine de la responsabilité ministérielle. S'ils n'avoient

pas le jury c'est que la magistrature des Pays-Bas avoit paru jusqu'à présent assez respectable et indépendante à la majorité des chambres des Pays-Bas pour ne pas en croire l'institution nécessaire; la question du jury avoit été très franchement posée par le Roi, auquel elle étoit indifférente, à la seconde chambre, et sa majorité composée en grande partie de Belges l'avoit rejetée; la liberté de la presse régnoit aux Pays-Bas à un degré qui n'a été surpassé nulle part, mais en dernier lieu, et les événemens ont prouvé que cela étoit nécessaire, une loi de repression de l'outrage et de la calomnie avoit passé légalement à la presque unanimité des chambres, et quiconque a habité les Pays-Bas en dernier lieu conviendra facilement qu'elle ne génoit en rien la plus libre manifestation des opinions; quant à la responsabilité des ministres ce seroit une amère dérision que de considérer comme un dédommagement pour la Belgique de pouvoir établir ce principe en abstraction, tandis qu'un des gouvernemens les plus franchement constitutionnels y est remplacé par l'anarchie la plus oppressive. De son côté, la Hollande peut envisager avec moins d'inquiétude sa séparation d'un État avec lequel elle n'a pas demandé d'être unie; elle se couvrera les restrictions portées à la liberté du commerce qui fut toujours le plus grand de ses intérêts; en dernier lieu encore, pour répondre au

voeu des Belges, on y avoit imposé des droits sur le café, qui génoient cette branche importante de son commerce et déjà elle s'est débarassée de cette entrave; elle abolira les droits établis également, uniquement dans l'intérêt de la Belgique, sur les fers de la Suède, sur les charbons de l'Angleterre, sur les grains de la Baltique et renouera ainsi des relations de commerce avantageuses dont elle s'étoit privée par sacrifice pour elle, et ne prenant seule son commerce maritime avec ses colonies, y transportant indistinctement les produits de l'industrie de tous les peuples, elle peut envisager encore l'avenir avec une perspective riante, car tandis que la Belgique avoit pris pendant ces quinze dernières années l'aspect d'un pays progressif, la Hollande par contre restoit stationnaire.

Un des prétendus griefs articulés encore par les Belges étoit que les taxes élevées qu'ils payoient étant investies en grande partie à l'aquittement des intérêts et à l'amortissement de la dette hollandaise, leurs charges tendoient ainsi à constituer à leurs dépens de nouveaux capitaux pour la Hollande, mais ces mêmes capitaux servoient au contraire à vivifier leur commerce et leur industrie, étoient engagés dans toutes les entreprises qui contribuoient à la prospérité de la Belgique, et ce sont les capitaux hollandais qui principalement la faisoient fleurir.

Tel est le véritable aspect de la question, le pays que l'on supposoit opprimer l'autre étoit au contraire celui qui auroit eu le plus lieu de se plaindre, si en effet cette réunion n'avoit pas été dans l'intérêt bien entendu des deux parties, seule, avec la liberté du commerce, la Hollande peut entreprendre l'acquiescement des intérêts et l'amortissement de sa dette à elle, mais en comptant moins sur un commerce où elle a tant de concurrents en tournant davantage ses spéculations vers l'industrie et l'exploitation de ressources plus certaines, et réunie avec la Belgique elle le pouvoit avec des taxes moins élevées; d'ailleurs sa réunion avec la Belgique lui assurait de la manière la plus certaine et la plus compacte la frontière qui devoit la préserver des envahissemens de la France, et qui fut pour elle pendant près d'un siècle le fruit de ses sacrifices dans les guerres de Louis XIV.

Mais quant à la Belgique, de toute manière cette séparation que l'on veut considérer comme une délivrance sera une ruine pour elle, et l'opinion qui a pu prévaloir, mais qui ne peut pas se soutenir à ce sujet, est une des preuves d'égoïsmes où l'esprit de parti peut entraîner; loin d'être une délivrance cette révolution est une oeuvre d'oppression, c'est le fanatisme religieux et l'ambition individuelle qui en a préparé les armes, c'est l'anarchie qui les a saisies et c'est un parti ennemi des Pays-Bas, de l'Angleterre et

de la paix de l'Europe, qui veut en profiter et qui a établi son empire en Belgique par l'alliance d'une faction avec la masse de la populace des villes qui comprime le reste par la terreur. Il a commencé par se rendre maître à la faveur de cette révolution inouïe des places fortes qui devoient protéger au loin l'Angleterre, il a démoli cette barrière érigée pour sa sûreté et sacagé et ruiné un pays heureux qui florissoit sous son alliance en ébranlant la trône de l'un de ses plus anciens alliés et déjà il s'est niché à Anvers, un des points que la prévoyance de l'Angleterre ne percut jamais à un pouvoir ennemi d'occuper à la longue.

La Belgique étoit comme une personne pleine de santé et de vigueur dont les forces jouissoient du développement le plus heureux, mais qui pour quelque légère indisposition, pour un sujet d'irritation quelconque s'est jetée entre les bras de faux docteurs et de charlatans, et que ces charlatans ont tués; mais ce qu'il y a de plus étonnant c'est qu'on applauidisse à la cure, qu'on paroisse désirer de voir les opérations des charlatans s'étendre chez les voisins et les faux docteurs arriver à la fin chez soi, où des encouragemens et l'impunité finiront par les étendre.

EVENEMENS DE BRUXELLES

en Septembre 1830.

Londres, Novembre 1830.

L'article précédent a pu jeter quelque lumière sur les troubles des Pays-Bas, la nature du mécontentement qui y étoit entretenu et les causes qui en ont amené l'explosion. Il y a été indiqué quelle étoit l'union des mécontents qui y a mis en jeu la basse classe de ses nombreuses cités, d'abord dans la capitale, où la sédition s'est consolidée par la terreur et d'où elle s'est étendue sur le reste du pays. Mais ayant de procéder au récit de l'événement qui a précipité l'accomplissement de cette révolution, en considérant les torts que ses organes attribuoient au Gouvernement des Pays-Bas, on doit observer encore que les progrès en ont été bien moins rapides que ne l'eut amené une tyrannie semblable à Anvers et à Gand, villes pour le moins aussi importantes que Bruxelles et Liège, et qu'il a fallu près de deux mois pour ébranler les provinces peuleuses des Flandres

Orientale et Occidentale et d'Anvers, pendant lesquels cette révolution triomphait à Bruxelles, étoit encouragée par des succès inattendus et par la défection de l'armée qui la rendoit maîtresse des places fortes et du matériel qui y étoit déposé, mettoit en jeu les moyens les plus puissans d'entraînement et de séduction et se fortifioit de bandes de volontaires français accourus pour assurer l'accomplissement de cette révolution, et que des renseignements positifs ont portés dès son commencement à plus de 14,000 hommes.

Le récit qui va suivre fera voir combien, avant de procéder à l'emploi de la force pour en arrêter les progrès, le Roi des Pays-Bas a usé de moyens de conciliation et de ménagemens, malheureusement restés sans effet et que ce ne fut que dans un but de protection contre les excès de la sédition que l'emploi en a été dirigé. Après la révolte, éclatée le 25 Août à Bruxelles, il s'y forma une garde urbaine sous le prétexte de veiller au rétablissement et au maintien de la tranquillité publique, ce qui prévint la répression de la révolte par la garnison. Les troupes concentrées près des palais de la famille Royale se bornèrent à en assurer la conservation, tandis qu'une députation se rendoit à la Haye auprès du Roi et qu'à la première nouvelle d'une révolte dont le pillage et l'incendie avoit accom-

pagné le départ, il avait envoyé ses deux fils, le Prince d'Orange et le Prince FREDERIC sur les lieux, dans l'espoir que leur présence y contribuerait au rétablissement de l'ordre et les avoit fait suivre d'un renfort de troupes transporté par des bateaux à vapeur de Rotterdam à Anvers pour prévenir, si c'étoit possible, les progrès de ces violences.

Les Princes arrivèrent à Vilvorde à deux petites heures de Bruxelles, dès le 30 Aût, après avoir trouvé la ville d'Anvers, et surtout les classes supérieures de cette importante ville de commerce, animées d'un vif désir de maintenir l'ordre établi et ayant compris, sans le concours des troupes, la futilité, que la populace venoit d'y faire également, de troubler la tranquillité publique.

Les Princes reçurent à Vilvorde des députations de Bruxelles composées de ce qu'il y avoit de plus distingué parmi les habitans de cette ville et le Prince d'Orange condescendit à leur vœu en s'y rendant lui-même seul, le 1^{er} de Septembre. Cette grande preuve de confiance devoit désarmer la révolte, il suffit de rappeler ici les dangers qui accompagnèrent cet acte de dévouement du Prince d'Orange. Les députations avoient promis de chercher à faire déposer les couleurs de la sédition pour son entrée, mais l'exécution de cet engagement se trouva

impossible; le Prince réalisa néanmoins son entrée qui avoit été annoncée au peuple et l'on reconnut bientôt que celui-ci étoit dirigé par des agens qui avoient plus d'empire sur lui que les membres de la commission qui s'étoit mise à la tête de cette opposition l'armée, c'en étoit de prévenir l'anarchie. Ce ne fut qu'après un très grand bonheur que la vie ou du moins la liberté du Prince furent préservées, la garde bourgeoise concourut avec les troupes de la garnison qui entourèrent son palais; à sa sûreté, néanmoins la confiance qui lui est naturelle, le porta encore à s'exposer beaucoup pendant le séjour qu'il fit à Bruxelles.

Le 3 de Septembre, Son Altesse Royale quitta cette ville pour transmettre elle-même au Roi le vœu qui lui fut exprimé par la réunion de ce qu'il y avoit alors de plus distingué à Bruxelles, soit par la naissance, soit par les talens: c'étoit la séparation de la Belgique et de la Hollande, sous la dynastie des *Nassaus*. Il emmena en quittant Bruxelles les troupes qui y étoient restées jusqu'alors, qui auroient pu y donner lieu à de nouveaux actes de violence de la part du peuple; déjà, dès les premiers jours des troubles, le général comte DE BYLANDT, commandant des troupes dans Bruxelles avoit contremandé des renforts arrivés d'Anvers jusqu'aux portes de Bruxelles en conséquence de l'arrangement qu'il avoit contracté avec la bourgeoisie.

La nuit antérieure au départ du Prince d'Orange de Bruxelles une émeute avoit éclaté à Louvain, la populace en nombre considérable s'étoit portée à la caserne qu'y occupoit le faible cadre d'un bataillon de milice dans l'intention de piller le dépôt d'armes qui s'y trouvoit; ce ne fut qu'à la dernière extrémité que le commandant de Louvain eut recours à la force pour repousser les assaillans lorsqu'ils eurent enfoncé la porte de la caserne, cependant la multitude réussit à l'envahir sur plusieurs points, et cette faible garnison fut obligée de l'évacuer, ainsi que la ville; au moment où le Prince FREDERIC apprit cet événement il y envoya un détachement de Vilvorde, mais pour répondre au désir du Prince d'Orange de prévenir autant que possible le commencement des hostilités, espérant encore que les délibérations à ouvrir sur les vœux dont il se rendroit l'interprète calmeroient les esprits, ce détachement fut rappelé au moment où le général FRIP avoit sommé la ville et se disposoit à en forcer l'entrée si elle lui étoit refusée, des gens du peuple ivres étoient venus attaquer son avant-garde pendant la négociation et en avoient été repoussés, cependant la modération et l'humanité qui dicta ce ménagement envers la ville de Louvain furent représentées par les patriotes comme un succès pour enhardir et compromettre de plus en plus le parti; telles sont, et la tactique et

la crédulité qui président aux séditions populaires.

Un orateur distingué de la chambre des communes, sans doute mal instruit de la marche des événemens en Belgique, a dit « que le Roi des Pays-Bas avoit envoyé son fils égorger ses sujets Belges, tandis que les chambres en examinoient les vœux » ; ce qui précède prouve déjà combien l'accusation de violence dirigée contre le Gouvernement des Pays-Bas est injuste, le récit qui va suivre de l'attaque de Bruxelles confirmera de plus en plus que ce Gouvernement toujours paternel n'a point démenti dans tout le cours des événemens qui ravagent ce beau royaume la modération et la longanimité qu'il a montré dès leurs début ; il a épuisé tous les moyens de conciliation qu'il a cru propres à prévenir l'extension de cette funeste sédition et la cruelle calamité de la guerre civile, mais il n'ont laissé que la satisfaction de les avoir mis en oeuvre avec le regret d'avoir peut-être enhardi et favorisé ainsi les progrès de cette catastrophe ; et ce qui peut contribuer à en faire apprécier la nature, c'est la vengeance exercée plus de deux mois après l'événement, de l'acte de défense légitime du commandant de Louvain qui vient d'être rapporté, par une populace atroce sur cet officier qui se croyait en sécurité près de cette ville, en lui infligeant le plus horrible supplice avec une cruauté que la plume se refuse à décrire ; et le

soûdissant le Gouvernement de la Belgique n'a pas l'autorité nécessaire pour pouvoir prévenir ni punir de semblables forfaits.

Après le départ du Prince d'Orange de Bruxelles, le Prince FRÉDÉRIC qui est à la tête de l'armée aux Pays-Bas ne tarda pas à retourner de Nivelonde à Anvers où il établit son quartier-général, et s'éloigna ainsi de Bruxelles; il seroit inutile de retracer tous les événements qui se suivirent depuis les premiers jours de Septembre jusqu'à ce moment où les troupes se portèrent sur Bruxelles; l'attaque de cette ville est le fait le plus important et le plus décisif de l'histoire de cette révolution; et le but de ce second article est principalement de faire connoître cet événement qui a de si grandes conséquences sur le sort des Pays-Bas, qui est devenu l'objet d'accusations et de beniminations si violentes et sur lequel il y a si peu de véritables données répandues.

Le départ du Prince d'Orange pour la Haye avec l'expression du vœu des Belges qui l'avoient entouré à Bruxelles, et celui des troupes qui quittèrent cette résidence, au lieu d'être accepté comme un gage de modération, fut aux yeux du parti incendiaire qui travailloit le bas peuple au triomphe ou une concession arrachée par la crainte; une multitude d'étrangers s'y rendoit de toute part, les bandes de volontaires armés

s'y grossissoient tous les jours, leur langage y devint de plus en plus menaçant; la séparation sous les rapports judiciaires, administratifs et financiers mentionnée quelques jours plutôt comme un vœu fut proclamée comme un fait, et l'attitude d'une opposition armée prise par la bourgeoisie de Bruxelles pour demander le renvoi d'un ministre et le redressement de certains griefs fut effacée par celle d'une population furieuse qui rompoit tous les liens de l'État; les hommes les plus respectables furent consternés et s'éloignèrent d'un théâtre d'anarchie; ceux qui s'étoient d'abord interposés auprès du Prince d'Orange dans l'espoir de suspendre les coups de la guerre civile; les d'ARMBERG, les DE LIGNE, les SÉCOURS, refusèrent de s'allier plus étroitement à cette révolution et se retirèrent dans leurs terres lorsqu'ils furent appelés à prêter l'éclat de leur nom à la première autorité qui fut constituée sous cet ordre de choses; la garde urbaine en vint souvent aux prises avec la populace qui devenoit plus violente tous les jours, plus d'une fois elle fut obligée de faire feu contre elle, mais le nombre des gens armés qui la menaçoient s'accroissant sans cesse, elle prévit le moment où elle seroit débordée et où les propriétés n'auroient plus de garanties, et cette même bourgeoisie qui avoit quinze jours plutôt arboré l'étendard de la révolte, jettoit déjà ses regards vers les troupes du

Roi comme seul moyen de salut contre les désordres les plus effrayans. Pendant ce temps les États-généraux étoient réunis à la Haye; tous les membres Belges s'y étoient rendus, même les membres les plus prononcés de l'opposition (un seul excepté) entouroient le Roi de leurs protestations de fidélité et désavouoient hautement la révolution de Bruxelles et l'appel à la force et à la violence pour l'obtention des arrangemens désirés, à la discussion desquels le Roi s'étoit d'ailleurs prêté sans obstacle, et il est juste d'observer que quelque soit la critique qui ait été faite du mode d'élection indirecte qui avoit porté ces mandataires de la Belgique aux États-généraux ils peuvent néanmoins être justement considérés comme ses vrais représentans, car le mode d'élection direct et tout à fait populaire que vient de constituer le nouveau congrès national à Bruxelles y a reporté précisément les mêmes députés (*); et c'est une révolution désavouée par les représentans de la nation les moins suspects de concédendance envers le pouvoir, une révolution

(*) Le nouveau congrès national renferme, il est vrai, un grand nombre de ces anciens députés aux États-généraux, et la plupart d'entre eux ont composé la minorité qui s'est prononcée contre la déchéance à perpétuité de tous les membres de la Maison de Nassau que ce congrès vient de voter, mais ces députés sont perdus dans le nombre des membres de congrès élus sous un régime d'anarchie et de terreur. (Note du traducteur.)

qui désarmoit même la garde urbaine armée pour le maintien de l'ordre en vertu de son principe, qui inspire des accusations aussi violentes envers un Roi cité naguères pour sa juste popularité.

Dès le commencement de la révolution de Bruxelles, qui devoit offrir la parodie de celle de Paris, on y pratiqua de nombreuses barricades et on annonça le projet de recourir aux mêmes moyens de destruction contre la force armée si elle y étoit mise en jeu; l'exemple de la défaite de 18,000 hommes de troupes d'élite de l'armée française qui avoient succombé entre des barricades et des feux croisés dirigés contr'elles de lieux hors d'atteinte, étoit trop frappant pour que l'on put songer à s'exposer à un désastre semblable, et depuis les exemples de Saragosse et de Buenos - Ayres, et d'après toutes les règles de l'art, l'entreprise de se rendre de vive force maître d'une ville défendue de cette manière par ses habitans est considérée comme inexécutable; aussi l'idée d'y procéder à Bruxelles n'en seroit-elle jamais venue au Prince FREDERIC, et il ne se seroit pas aventuré à en forcer l'entrée s'il n'y avoit été porté par le vœu des habitans eux-mêmes, et le fait même de cette attaque est la preuve la plus positive de ce qu'on l'y avoit appelé.

Dans le cas contraire il y avoit d'autres moyens de soumettre une ville rebelle, soit celui de la cerner et de couper ses communications en la réduisant par la faim, ou seulement par l'inquiétude qu'une population nombreuse éprouve rapidement pour ses subsistances, soit au pis aller après l'avoir serrée de près en établissant des batteries de gros calibre sur des hauteurs voisines et dominantes, et en y mettant le feu: le second moyen n'a jamais été accueilli un moment dans l'esprit d'un Roi qui porte aussi profondément dans son coeur l'amour de ses sujets; le premier moins violent étoit considéré comme le plus propre à amener le rétablissement de l'ordre légal à Bruxelles, mais comme la question de la séparation désirée par les Belges étoit soumise alors aux chambres, que l'on croyoit encore à la possibilité de prévenir la guerre civile et de calmer la sédition par leurs délibérations et en écoutant les vœux qui y servoient de prétexte, ce moyen même étoit encore ajourné, car le Roi des Pays-Bas qu'on ne peut sans démenche taxer de dispositions sanguinaires, s'est refusé longtans à consentir à l'emploi de la force.

En attendant l'armée restoit tranquille dans ses cantonnemens entre Anvers et Bruxelles, on se flattoit encore que cette attitude paisible finiroit par calmer l'irritation, que la tranquillité et l'ab-

sence de provocation désarmeroient la révolte, et qu'elle s'useroit de guerre lasse, que le peuple éprouveroit le besoin de reprendre ses occupations; il en eut été ainsi s'il eut été question d'une sédition accidentelle, mais celle-ci étoit l'ouvrage d'un parti qui s'y préparoit depuis longtems, et qui loin d'être disposé à ralentir ses efforts, les redoubloit plus: il trouvoit d'impunité dans ces ménagemens. L'avenir fera connoître où il puisoit les ressources dont il disposoit, elles doivent être un objet particulier d'attention; les fonds nécessaires à entretenir l'oisiveté et l'excitation du peuple y étoient prodigués avec habileté, des armes confectionnées avec soin et en grand nombre, entr'autres des carabines rayées de longue portée, lui étoient distribuées, des renforts d'hommes y étoient dirigés, soit de la France, soit de la population surabondante des villes et des campagnes, tandis que l'audace et l'outrage alloient en croissant chez des jeunes gens qui s'étoient mis en tête de ce mouvement par enthousiasme pour le mot de liberté, enivrés du premier succès de leur révolte, ou poussés par l'exemple ou l'instigation de Français; en sorte que tous les soins du gouvernement pour éviter l'effusion de sang n'ont servi malheureusement qu'à en faire couler d'avantage. Cependant les choses en vinrent au point que les députés Belges des États-généraux, ceux-là

même qui ont toujours compté dans l'opposition la plus prononcée, insistèrent auprès du Roi pour qu'il eût recours sans plus de délai à l'emploi de la force; non-seulement ils le réclamèrent comme nécessaire désormais à la garantie des propriétés, mais ils ne se considéroient plus comme libres de voter avec indépendance ni même de pouvoir rester à la Haye, tandis qu'une partie de la Belgique se trouvoit livrée à la licence et à l'anarchie, sans compromettre leurs familles et leurs biens. Le Roi se vit donc dans la nécessité, après s'être opposé jusqu'alors à l'idée de faire intervenir la force, d'autoriser son Fils à agir selon les circonstances, et de procéder au besoin de vive force à l'occupation de Bruxelles; il cédoit en cela aussi aux instances non moins nombreuses qui lui étoient adressées par des habitans de cette ville d'y accourir à leurs secours et d'y faire rétablir l'ordre, sollicitations qui devinrent en même tems tellement pressantes et réitérées auprès du Prince FREDERIC à Anvers, et auprès des commandans des troupes situées à Malines et Vilvorde qu'il ne put pas s'y refuser. Il s'agissoit de se rendre à Bruxelles avec un corps de ses troupes, afin d'y prévenir l'anarchie qui menaçoit d'y prendre le dessus d'un moment à l'autre et de s'y rendre sans perte de tems, afin d'y donner la main à la garde bourgeoise qui devoit en livrer l'entrée au Prince et s'associer à ses troupes.

En conséquence l'ordre fut donné de concentrer les troupes dans une position plus rapprochées de Bruxelles, à Vilvorde et sur la Voluwe, sur les chaussées de Dieghem et de Louvain, et le quartier-général devait partir le 21 de Septembre d'Anvers; mais il étoit trop tard: le 19, des compagnies franches et la populace ayant à leur tête des Français et des Liégeois firent une première tentative de désarmer la garde bourgeoise, mais y échouèrent et furent repoussés avec perte de la place Royale; cependant le 20 la garde bourgeoise s'étant disséminée en diverses fortes patrouilles pour achever de dissiper des atroupemens, celles-ci furent assaillies et désarmées isolément dans les rues de la ville basse, en sorte que cette garde étant ainsi fortement réduite, la populace se trouva devenue la maîtresse.

Les demandes de secours en devinrent d'autant plus pressantes; les bourgeois ne pouvoient plus offrir une coopération aussi efficace, cependant ils firent assurer le Prince FREDERIC qu'ils étoient encore environ six cent qui n'avoient pas été désarmés et qui se rassembleroient à la place Royale ou au palais du Roi pour se réunir à ses troupes et leur faciliter l'occupation de la ville.

Ce désarmement, outre qu'il enleva les armes d'un corps établi comme garantie de l'ordre, les

fit passer aux mains de la multitude qui put reprendre aussi celles que pendant les dernières semaines la garde bourgeoise en avoit enlevées et qui se trouvoient à l'hôtel de ville.

Exaltés par le succès de cette violence, des bandes de jeunes volontaires sortirent le 21 dans les deux directions de la porte de Flandre et de Dieghem pour en venir aux mains avec les troupes du Roi. Dans la direction de la Flandre ils attaquèrent les avant-postes des troupes Royales près de Zellikcapelle, on y tira plusieurs heures, après quoi ils se replièrent avec quelque perte; dans la direction de Dieghem un escadron de dragons qui devoit aller cantonner au village d'Evere, le trouva occupé par des bandes qui le reçurent à coups de fusil; il se dirigeoit vers ce village sans suspecter les hommes couverts de blouses et apparemment sans armes qui se trouvoient à son entrée et leurs premiers coups atteignirent le major et un capitaine de cet escadron qui marchaient en tête. Les dragons vengèrent cette perfidie, mais ceci fait voir que les premières hostilités ont été commises par les insurgés, que ce sont eux qui ont commencé la guerre civile, et ce qu'il y a de remarquable c'est que dans ces deux directions c'étoient des Liégeois, des étrangers et surtout des Français qui dirigèrent ces premiers coups.

Le lendemain 22, un combat de tirailleurs

se renouvela à ce village d'Evere, mais l'apparition de quelques pièces d'artillerie légère et de quelques escadrons de lanciers en imposa aux patriotes qui se retirèrent.

Le Prince FREDERIC étoit arrivé le 21 à Malines et le 22 à Vilvorde, l'intention du Roi n'étoit pas qu'il commandât l'attaque de Bruxelles, il se refusoit à l'idée, s'il y avoit de la résistance à surmonter, que ce fut son Fils qui en dirigeât les coups; le commandement en fut donné au lieutenant-général TRIP, mais le Prince ne pouvoit rester éloigné ni des troupes dont il avoit le commandement supérieur, ni d'un théâtre de combat qu'il avoit tant à coeur de préserver. Il suivit donc de près le mouvement des troupes, le 23.

Elles étoient en trois colonnes, la plus considérable devoit se porter sur la porte de Scharebeke par la chaussée de Dieghem, aux ordres du général SCHURMAN, la seconde aux ordres du général Post sur la porte de Louvain, et la troisième aux ordres du général FAVAUX couvrir le pont de Vilvorde, occuper celui de Laeken s'il n'étoit pas détruit et se porter sur la porte de Guillaume opérant de ce côté plutôt une diversion qu'une attaque réelle; enfin le détachement qui occupoit la chaussée de Flandre devoit se porter en avant, occuper le faubourg et la porte de Flandres, et opérer ainsi une diver-

sion qui devoit appeler l'attention d'une partie des défenseurs de Bruxelles dans une direction toute opposée aux véritables points d'attaque qui étoient les portes de Scharebeeke et de Louvain. Les détails de la disposition portoient du reste sur les moyens à employer pour surmonter la résistance qui pourroit être opposée à l'entrée des troupes aux portes de Scharebeeke et de Louvain, après quoi les troupes devoient pénétrer jusqu'au parc, aux palais et à la place Royale, occuper ainsi la partie supérieure de la ville et y offrir un point de ralliement à la bourgeoisie pour procéder au rétablissement de l'ordre en ville.

Il en étoit tems, car depuis le désarmement de la garde urbaine qui avoit eu lieu le 20, le désordre étoit allé en croissant dans cette malheureuse ville; le 21 l'hôtel de ville avoit été envahi par la populace, toute espèce d'autorité avoit été renversée, même la commission nommée par suite de la révolution, dont plusieurs membres se retrouvent dans le gouvernement provisoire actuel, avoit quitté son poste et se trouvoit en majeure partie sur la route de France; la populace accusoit à grands cris les bourgeois d'avoir voulu livrer la ville au Prince FREDERIC et leur trahison devoit être punie par le pillage et la mort; l'idée d'aller au devant de ses troupes le 22, fit un moment diversion à cette fureur, et l'attaque de la ville du 23 quoiqu'elle

n'eût point pour suite son occupation fut néanmoins en cela même un bienfait, qu'elle mit les bandes de Liégeois, de gens sans aveu et de prolétaires qui devoient exercer ce jour là même le pillage prémédité dans la nécessité de se défendre.

Le Prince FREDERIC avoit annoncé l'entrée des troupes du Roi à Bruxelles dans une proclamation qui exprimoit que la nécessité du rétablissement de l'ordre et de la sécurité publique l'exigeoit et qu'elle auroit lieu sans conséquence aucune au sujet des questions politiques qui s'agitoient alors aux États-généraux. Cette proclamation où la bienveillance s'allioit à la fermeté et dirigée seulement contre les auteurs de la violence et du pillage, quoiqu'envoyée avec profusion le 21 et le 22 dans Bruxelles, y fut interceptée et y resta inconnue de la plupart des gens, et ceux qui réussirent à la soustraire à la connoissance du public firent à ses yeux au Prince FREDERIC un crime d'avoir attaqué Bruxelles sans sommation préalable. On lui prêta aussi un langage qu'il n'avoit pas tenu et fit même circuler pour le rendre odieux de fausses proclamations substituées à la sienne.

Pendant la nuit du 22 au 23, deux jeunes gens de Bruxelles, nommés DUPÉCTIAUX et EVERARD, vinrent se présenter au quartier-général du Prince FREDERIC; ils venoient lui proposer de se retirer des abords de Bruxelles, mais dans l'absence

de toute autorité dans cette ville ils étoient sans mandat, et quoiqu'ils parussent redouter les coups de la guerre civile prêts à être frappés, ils appartenoient au parti qui l'avoit provoquée; l'un d'eux étoit connu comme un des écrivains politiques les plus violens, et comme ils se prononçoient dans le sens des rebelles et contrairement à l'autorité du Roi et à la proclamation du Prince FREDERIC, ils furent arrêtés; au milieu du désordre et de l'anarchie qui régnoit dans Bruxelles il y avoit néanmoins une direction secrète qui y dominoit les chefs de la populace et les chefs des bandes de volontaires et qui paroît avoir été exercée par les meneurs d'un club très violent, qui jusqu'alors s'étoit réuni dans la salle de Saint-Georges, qui depuis a établi ses séances à la salle de spectacle du Vauxhal, et qui sous le nom d'assemblée générale nationale y a exercé un grand pouvoir, et dont le langage et les procédés rappeloient les clubs des Jacobins de 1792. Quoique sa puissance fut grande, les noms des individus qui le présidoient et y prenoient la parole, souvent des Français, sont des noms obscurs qui étoient jusqu'à présent restés tout-à-fait inconnus.

Lorsque les troupes procédèrent le 23 au matin à leur marche sur Bruxelles, elles en trouvèrent les abords, qui sont très susceptibles d'une chicane opiniâtre, tout-à-fait évacués, et le bruit

repandû parmi les campagnards que les Liégeois, et les bandits (comme s'exprimoient les habitans de ces villages) étoient tous partis, il en naquit l'espoir que le parti modéré avoit pris le dessus à Bruxelles et qu'on y avoit renoncé à l'idée fatale d'y opposer de la résistance aux troupes du Roi; mais lorsque le lieutenant-général DE CONSTANT-REBECQUE accompagné de quelques autres officiers d'état major, précédant les éclaireurs de l'avant-garde à une assez grande distance, déboucha sans être accompagné d'aucune troupe en face de la porte de Scharebeeke, espérant de prévenir tout ce qui pourroit donner lieu inutilement à des actes d'hostilité, la scène changea, la grille de la porte se trouva couverte d'une coupure profonde et d'un parapet, et bientôt des coups de fusil tirés de cette grille sur ces officiers sans troupe donna le signal du combat.

Ce fut vers huit heures du matin qu'il s'engagea à cette porte et à peu près simultanément à celle de Louvain. A l'une et à l'autre la résistance qui y fut opposée y fut bientôt surmontée, quelques coups de canon tirés par des pièces établies en face de la porte de Scharebeeke en ébranlèrent les défenseurs; et un brave capitaine de grenadiers, HARDY, fit débarasser le passage du fossé qui la couvroit d'un cheval de frise et en ouvrit la grille. L'occupation de ces deux portes donna bientôt celle d'une grande étendue

des boulevards; une pièce de canon qui y étoit établie pour flanquer l'entrée en ville par celle de Louvain fut prise par les lanciers du colonel **POSSON** (*); les troupes s'étant établies sur les boulevards et ayant pris poste aux portes, la rue Royale fut occupée d'abord par un bataillon d'infanterie, puis deux bataillon de grenadiers furent dirigés tout le long de cette rue spacieuse jusqu'au parc, leur marche fut assurée en nettoyant la rue de Scharebeeke qui a des communications latérales avec la rue Royale, tandis que des troupes du général **POST** longeant les boulevards gagnaient la rue Ducale, la place du palais et prenoient poste à la porte de Namur, et que le combat s'engageoit sur tous les points de l'espace intermédiaire aux rues qui aboutissent au marché aux chevaux et à la rue de Louvain.

Ou a dit qu'il y avoit peu de monde pour s'opposer aux succès des troupes; aux alentours de la porte de Scharebeeke seulement il y avoit des Liégeois qui occupoient entr'autre l'observatoire, le corps franc de **RODENBACH** et des volontaires de la sixième section; on trouva dans plusieurs maisons jusqu'à dix individus armés,

(*). Les deux officiers nommés ici sont Belges; beaucoup d'officiers belges se distinguèrent dans ce malheureux combat; on peut citer, entr'autres, les commandans **SERRARIS** et **MATHON**, de deux des bataillons de grenadiers dont il est fait mention plus bas.

sur tous les points le feu des maisons étoit très nourri, et entretenu par des tireurs habiles tandis que d'autres chargeoient leurs armes.

Les insurgés avoient adopté pour s'opposer aux progrès des troupes le mode des Parisiens aux journées de Juillet; ils se trouvoient dans les maisons couverts et hors d'atteinte, tiroient par les soupiraux des caves, par les croisées et du haut des greniers, et afin d'éviter tout danger, ils étoient ou retirés dans le fond des appartemens qui déroboient même la fumée de leur feu, ou répandoient la mort dans le rang des soldats cachés sous des toits, dont ils ne soulevoient qu'une seule tuile qui retomboit au moment même, recouvrant le lieu d'où le coup étoit parti; le patriotisme des Espagnols qui sacrifièrent leurs propriétés à la défense de leur patrie et mettoient tout en jeu contre l'ennemi, a été justement admiré, mais cette manière de combattre est lache et barbare de la part d'ennemis qui se dérobent ainsi aux coups de leurs adversaires et qui disposent dans ce but des propriétés d'autrui, attirant sur lui la ruine, la dévastation et la mort. Ces soi-disant défenseurs de la Belgique avoient établi dans Bruxelles leur règne par la terreur et combattoient les troupes qui venoient en protéger les citoyens en s'établissant sans leur aveu dans leurs habitations, se riant de leur effroi, et tandis que ceux-ci se tenoient cachés ou s'en

éloignoient en maudissant leurs prétendus libérateurs.

La perte qu'essuyèrent les troupes des Pays-Bas fut considérable pendant les premières heures du combat; elles furent obligées pour s'en garantir de pénétrer dans l'intérieur des maisons pour en arracher les insurgés qui s'y tenoient blottis, des portes et des murailles furent enfoncées et il s'y engagea des luttes sanglantes; l'ennemi atteint dans son repaire y étoit égorgé, mais avant de l'atteindre le soldat trouvoit souvent la mort sur les escaliers ou au travers des portes, et dans sa fureur portée au comble, la troupe faisoit main basse sur tout ce qui se trouvoit dans ces habitations, confondant l'innocent avec le coupable en le prenant pour son complice, mais ceci étoit la conséquence inévitable de la manière de combattre adoptée par les insurgés, telle est même la loi de la guerre, et la responsabilité en retombe uniquement, non sur ceux qui ont été réduits à cette effraction des maisons et à cette extrémité pour leur légitime défense, mais sur les bandes qui appeloient ces horreurs sur la ville de Bruxelles, s'il étoit possible de faire porter cette responsabilité à des misérables qui n'avoient rien à perdre et qui se prouvoient bien par la manière dont ils dispo-

soient des propriétés d'autrui.

Pendant ce temps la colonne de la porte de

Guillaume avoit occupé le faubourg de Laeken et cette porte, mais celle de la porte de Flandres étoit tombée dans un piège perfide ; arrivée à cette porte elle y trouva des factionnaires qui avoient déposé les couleurs de l'insurrection et repris des numéros de la garde urbaine, des gens du peuple qui s'occupoient à applanir les barricades pour faciliter l'entrée des troupes, tandis que d'autres les accueilloient avec des acclamations et des signes de bienvenue ; l'on y apporta des rafraichissemens à la troupe et fit si bien que l'officier commandant cette colonne entra en ville trompé par ces fausses démonstrations ; il s'arrêta cependant en entendant le bruit du canon dans la ville haute qui indiquoit que l'accueil que l'on y faisait aux troupes n'étoit pas aussi amical, et ce fut fort heureux pour lui, car bientôt les croisées de la rue où il étoit pénétré s'ouvrirent et une grêle de coups de fusils, de pavés, de pontres, d'objets de poid, des torrents d'eau bouillante et d'eau de chaux vinrent fondre sur cette colonne, y jeter la confusion et l'obliger à la retraite ; elle s'opéra jusqu'à la porte de Flandres dont elle resta en possession ; deux officiers supérieurs qui étoient à la tête de cette colonne dont l'un fut jetté par terre par des pavés, et l'autre eut son cheval tué tombèrent ainsi entre les mains de la populace. On prétend que le premier plan des auteurs de cette

résistance à l'entrée des troupes étoit de les laisser entrer toutes jusqu'au centre de la ville, pour les égorger ensuite du haut des maisons et au moyen de barricades élevées sur leur derrière.

Cependant le combat étoit opiniâtre dans le haut de la ville; les deux pièces de canon d'artillerie légère qui avoient déjoué la défense de la porte de Scharebeeke, conduites par le major d'artillerie, C. F. KRAMER DE BICHIN, avoient suivi le mouvement des grenadiers le long de la rue Royale; emporté par sa valeur cet officier distingué fut établir ses deux pièces à une trop grande proximité d'une forte barricade qui fermoit la place Royale, et à peine y eut-il ouvert son feu qu'il en essuya lui-même un meurtrier des croisées de l'hôtel de Bellevue, des hôtels situés vis-à-vis et des ballustrades des terrasses attenantes; dix-huit officiers, sous-officiers et canonniers se trouvoient auprès de ces deux pièces, en peu de minutes presque tous furent frappés, le major KRAMER mit lui-même la main à l'oeuvre pour desservir, l'une de ces pièces avec deux canonniers qui y restoient; il fut atteint aussi d'une balle à la poitrine et alla rendre bientôt après le dernier soupir dans le palais du Roi; ces deux pièces de canon restèrent seules entourées de leurs canonniers morts autour d'elles, de toute la journée personne ne put en approcher, les grenadiers dans le parc les défendoient, une mort certaine

en interdisoit l'approche ; le soir lorsque l'obscurité rendoit les coups plus incertains les troupes du Roi furent les chercher ; leurs avant-trains que des chevaux blessés et dont les conducteurs étoient tués avoient éloignés y restèrent seuls, et se sont les seuls trophées que les insurgés aient eu de ces journées.

Sur tous les points le combat contre des gens embusqués d'une manière inaccessible prenoit la même tournure , à la rue verte , ainsi qu'à la rue de Namur ; vers midi le combat s'étoit étendu jusqu'à la place de la porte de Namur , les troupes du Roi y établirent aussi leur supériorité ; firent taire le feu d'une pièce de canon placée sur le boulevard de la porte de Halle , qui eut le même sort que celle près de la porte de Louvain , et fut prise par les mêmes lanciers , mais il fallut battre en brèche avec du canon les maisons à l'extrémité de la rue de Namur dans lesquelles s'étoient établis des insurgés et lorsque plus tard les troupes tentèrent de pénétrer jusqu'à la place Royale par cette rue , après y avoir enlevé et franchi , conduites par le major DE NEPVEU , trois barricades successives , elles furent assaillies à l'autre extrémité de la rue par une grêle de coups de fusil et de pavés qui rendit impossible de pénétrer plus en avant.

Le nombre des bourgeois qu'on avoit trouvé au palais n'étoit que de trente à quarante , ils étoient

découragés par la domination que la populace avoit consolidée les jours précédens et considéroient comme impossible que le reste de la bourgeoisie entreprit rien en faveur des troupes du Roi, la ville étoit encombrée de gens armés, et la populace vouloit à la mort quiconque eut manifesté le désir de laisser entrer les troupes.

Dans ces circonstances, le jour même de l'attaque, le 23 de Septembre après midi, peu d'heures après l'occupation du haut de de la ville des Bruxelles, il fut fait rapport au Prince FREDERIC de ce que l'occupation du reste de la ville ne pourroit plus avoir lieu, à moins d'y faire en quelque sorte successivement le siège de chaque quartier et de chaque édifice en particulier, qu'il s'en suivroit une dévastation générale et le massacre de ses habitans, et que toute la population, tous les intérêts de la résidence devoient être sacrifiés pour s'en rendre maître d'après la manière dont les insurgés l'occupoient et s'y défendoient, et qu'il ne pouvoit plus être compté sur la coopération de la bourgeoisie qui étoit entièrement comprimée et soumise au joug de la révolution. Le Prince prit de suite le parti le plus généreux, le plus conforme d'ailleurs aux motifs qui l'avoient guidé; au lieu de protéger la ville voyant que l'expédition entreprise envenimerait en insistant son entière dévastation, il envoya de suite le chef de l'état-major de

troupes réunies sous ses ordres, le lieutenant-colonel DE GUMOËNS, à Bruxelles, pour y rechercher quelque chef ou quelque autorité des insurgés et la disposer à venir traiter avec lui; cette mesure était uniquement dictée par l'intérêt que lui inspiroit la ville de Bruxelles afin de la préserver d'une entière dévastation.

Cet officier muni d'un linge blanc, en signe de parlementaire, et accompagné d'un prisonnier fait sur les insurgés lors de la prise du parc dont il avoit sauvé la vie et qu'il mit en liberté pour l'accompagner en ville afin d'y entrer, sous sa sauvegarde, après avoir sur son passage fait cesser le feu des troupes Royales, autant que leur stricte défense le permettoit, eut le honneur de pouvoir parvenir malgré le feu, dirigé sur lui, soit par ignorance des usages de la guerre, soit par fureur, jusqu'au carrefour de l'ancienne place de Louvain; là il fut assailli par une populace en furie, son signe de parlementaire lui fut arraché, il fut culbutté de son cheval, et eut été massacré si quelques bourgeois moins frénétiques ne l'eussent couvert de leurs corps et même au dépens de leur sang, afin de le protéger et d'épargner à leur cause un opprobre de plus.

Trainé par des forcés qui ne vouloient pas l'écouter, suivi par une multitude en furie, traversant des rues obstruées de gens armés et dans l'ivresse, poussé dans la direction de diverses

prisons par les bandes qui se le disputoient, il n'arriva qu'après un trajet de plus de deux milles à la caserne des pompiers, où, arraché par le général MELLINET et d'autres personnes d'un rang supérieur à la multitude armée qui avoit forcé en tumulte l'enceinte de ce quartier pour y suivre sa proie, ce ne fut que là qu'il put faire connoître le but de sa mission.

Les insurgés ont allégué depuis lors, que pour y répondre des parlementaires avoient cherché de leur part à se rendre auprès du prince FREDERIC et qu'on n'avoit cessé de leur tirer dessus malgré leur drapeau blanc ; en effet un sauf conduit fut demandé à cet officier pour traverser les troupes du Roi, mais comme les individus qui en profitèrent, au lieu de suivre la direction qu'il leur avoit indiquée de la porte de Namur, où le combat étoit moins animé, disent s'être présentés dans la direction de la rue Royale, où il leur étoit impossible de faire cesser le feu de leur parti disséminé dans un grand nombre de maisons, il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas pu se faire reconnoître ; néanmoins ils opposent ce fait à la violation manifeste du caractère de parlementaire exercé envers celui du Prince FREDERIC, qu'ils retinrent prisonnier de guerre.

Cependant son envoi en ville, et sa détention y furent bientôt connus, et dans l'après-midi un certain nombre de personnes plus notables de Bruxelles

se réunirent au quartier des pompiers. Elles manifestèrent le désir de concourir au vœu du Prince, FREDERIC, de faire cesser un combat aussi funeste à cette ville, mais en insistant sur l'absence absolue de toute autorité qui y régnoit et sur l'impossibilité de faire entendre raison au peuple en furie, elles résolurent cependant de procéder sans perte de tems à l'installation d'une commission qui députeroit auprès du Prince, et sur les entrefaites elles envoyèrent auprès de Son Altesse Royale une personne chargée d'une lettre de l'officier qu'il avoit envoyé en ville lui annonçant ces dispositions. En effet le soir même du 23 une proclamation, renouvelée encore le lendemain, annonça au peuple que pour faire cesser l'absence de toute autorité que régnoit depuis deux jours dans Bruxelles, une commission provisoire prenoit les rênes du gouvernement, elle se composa de Messieurs EMANUEL D'HOOGVORST, ROGIER et JOLLY.

Personne n'avoit voulu prendre sur soi la responsabilité de la suppression de la proclamation du Prince et de la résistance ouverte aux troupes du Roi, et cette commission s'installa en premier lieu pour pouvoir répondre à la mission du Prince FREDERIC. Le baron D'HOOGVORST se rendit la nuit même du 23 auprès de lui, et lui manifesta qu'il n'y avoit de trêve possible qu'au moyen de l'évacuation de la ville, mais le Prince répondit:

« qu'il avoit occupé la ville haute dans l'espoir de concourir par là au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans la ville de Bruxelles; qu'il ne pouvoit l'évacuer entièrement que sous l'autorisation du Roi, mais qu'ayant à cœur de prévenir autant que possible la ruine de la ville et un combat qui avoit les suites les plus désastreuses, même pour la partie tranquille de sa population, il n'y étendrait pas davantage le champ de cette dévastation; que ces troupes resteroient strictement sur la défensive et que la meilleure preuve qu'on pût lui donner, de ce qu'on maîtrisoit l'anarchie qu'il avoit désiré de prévenir, étoit de faire cesser ce combat, que dès que la garde bourgeoise seroit réorganisée et la populace rentrée dans l'ordre, le but principal de l'entrée des troupes à Bruxelles seroit rempli, et qu'alors si l'on cessoit de traiter en troupes ennemies les troupes du Roi, malgré les satisfactions données dans sa proclamation, on pourroit traiter de régler le service des troupes conjointement avec la garde bourgeoise ou de tout autre moyen d'assurer le maintien de l'ordre. »

La commission du gouvernement auroit eu beau désirer de coopérer franchement au but de Son Altesse Royale qu'elle ne l'auroit pas pu; du moment où le Prince avoit reçu l'annonce d'une députation, il avoit fait réitérer à ses troupes l'ordre de cesser le feu; le bruit d'une suspension

d'hostilités se répandit également en ville, on vit des rapprochemens entre les bourgeois et les soldats succéder au combat le plus acharné, les officiers et la troupe saluer leurs connoissances et les appeler dans leurs rangs; mais au même instant survenoient des factieux attentifs à surveiller et prévenir tout rapprochement, et le combat recommençoit tandis que d'autres attiroient leurs connoissances pour leur tendre un piège, et que quelques officiers des troupes du Roi, croyant contribuer au rapprochement désiré et s'étant trop fiés à ces appels eurent ainsi le malheur d'être traitreusement fait prisonniers.

Loin donc de pouvoir obtenir la cessation de ce combat, tout étoit mis en oeuvre par le parti de la révolution pour entretenir et augmenter l'irritation; il seroit trop long de rapporter tous les incidens qui eurent lieu pendant sa continuation, il est à présumer que le Prince fit au Roi le 24 au matin le rapport de l'occupation de la partie supérieure de la ville, de la résistance forcénée qui y étoit opposée à ses troupes, de la dévastation qui s'en suivit, et de ses efforts pour l'arrêter, le retour d'un courrier de la Haye à Bruxelles avec le tems exigé pour une délibération a lieu dans les quarante-huit heures, et pendant ce tems, malgré le combat continu que les troupes eurent à soutenir, les mêmes ménagemens ne cessèrent d'être observés envers la ville; pour

assurer le palais du Roi, ses troupes s'étendirent jusqu'à l'église de Coudenberg; pendant ce tems un grand nombre d'habitans de Bruxelles venoient au travers du feu auprès du Prince et retournoient en ville pour travailler en vain à appaiser le peuple après s'être convaincus de ses intentions et avoir acquis connoissance de la proclamation qu'on leur avoit soustraite; des prêtres mêmes voulurent interposer leur ministère de paix pour calmer sa furie, tous s'exposoient ainsi au plus grand danger, mais dans le nombre de ces visiteurs il y en avoit de suspects qui venoient reconnoître ainsi le lieu où se trouvoit le Prince pour y diriger leur feu; en ville on répandit qu'il en avoit promis le pillage à la troupe tandis qu'il eût puni sévèrement la moindre infraction à la discipline et que par trop d'humanité peut-être il compromettoit le succès de son attaque pour épargner Bruxelles; il avoit relaché par clémence le plus grand nombre des prisonniers qu'on lui avoit amené et on répétoit qu'il les faisoit fusiller; enfin le son lugubre du tocsin appeloit à son secours les habitans des campagnes comme contre un ennemi acharné et dès l'approche des troupes, l'alarme avoit été répandue dans tout le pays; dans chacune des villes ou des bourgs populeux du Hainaut, du Brabant et des provinces de Namur et de Liège il avoit été organisé des bandes composées de jeunes gens

exaltés, d'anciens militaires, de braçonniers exercés à l'usage des armes à feu, de prolétaires qui n'attendoient que le signal de désordre; toutes ces compagnies se dirigèrent sur Bruxelles et y entroient par les portes de Halle, d'Anderlecht et de Ninove qui n'étoient pas au pouvoir des troupes Royales, bientôt la ville en regorgea. Ce fut cette multitude qui explique la fréquence des attaques qui ne cessèrent d'être dirigées contre les troupes; chacun de ces renforts étoit accueilli et exalté par les acclamations du peuple, la boisson lui étoit prodiguée et cet accueil étoit suivi d'une attaque contre les troupes, soit aux boulevards de la porte de Namur ou de Scharebeeke, soit à la rue ou à la place Royale, ou surtout au parc, où les grenadiers maintinrent pendant quatre jours l'attitude la plus constante; et toutes ces attaques augmentoient le nombre des victimes du plus déplorable égarement et de la fureur implacable du parti révolutionnaire qui les y pousoit, car entretens les troupes s'étoient postées avec avantage dans la position favorable, que leur donnoit l'occupation de la partie supérieure de la ville et avoient trouvé le moyen de s'y placer convenablement, tandis que l'impulsion désordonnée et l'ivresse des malheureux qu'on dirigeoit contre elles les exposoit à des pertes considérables qui portoient aussi sans doute dans le nombre de ces assaillans sur des Belges auxquels

un patriotisme égaré inspira des actes de dévouement et de valeur dignes d'une cause plus raisonnable.

Les attaques réitérées des insurgés confirmèrent le 26 que toutes ces pertes ne rebuttoient pas les auteurs de cette lutte déplorable et eussent empêché l'évacuation de la ville pendant la journée; ils firent percer les murs de caves pour parvenir à couvert jusqu'au dessous du palais des États-généraux et tentèrent de mettre le feu à ce magnifique édifice pour en déloger les troupes stationnées au parc qui y trouvoient un abri; ils cherchèrent à faire la même chose au palais du Roi, enfin le Prince reconnut que leur fureur n'avoit pas de bornes et augmentoit sans fin le nombre de ses victimes, et quoique ses troupes eussent encore repoussé des attaques réitérées dirigées contre elles ce jour-là principalement au parc, l'évacuation de Bruxelles fut ordonnée dans la nuit du 26 au 27, elle se fit en silence avec le plus grand ordre et inaperçue des défenseurs de Bruxelles qui le matin du 27 redoutoient encore l'approche du parc, alors qu'il avoit été évacué depuis plusieurs heures.

Les troupes aux ordres du général TRIP retournèrent à la position de Dieghem, dont la principale colonne étoit partie le 23 au matin, à quatre milles seulement de Bruxelles et y restèrent deux jours avant de reprendre leurs can-

tonemens entre Anvers et Vilvorde; joignant l'outrage aux mensonges les feuilles de Bruxelles firent un tableau ignominieux de la retraite du Prince FRÉDÉRIC qui avoit eu en son pouvoir d'anciennement cette malheureuse ville: on le dit parti dans une charrette travesti en meunier, et un peuple qui vouloit se gouverner lui-même croyoit à ces absurdités.

Cette entreprise fut très défavorable dans ses résultats à la cause du Roi des Pays-Bas en Belgique; son but avoit été un but de protection, elle fut décriée comme une tentative violente de rétablir une autorité despotique et d'opprimer la Belgique; elle avoit eu lieu sur les instances des membres Belges des États généraux, même de ceux de l'opposition, et les habitans les plus considérables de Bruxelles, elle fut précédée d'une proclamation du Prince FRÉDÉRIC au nom du Roi qui répétoit les concessions les plus formelles à l'égard des questions politiques qui avoient été élevées au commencement de la révolution et assuroient que l'entrée des troupes n'étoit qu'une mesure d'ordre et de protection, et l'on rejetta sur le Prince le plus humain, le plus constamment occupé de soins de bienfaisance et d'active philanthropie, les torrens de sang que fit couler la résistance la plus violente et la plus perfide.

L'on a accusé le Prince FRÉDÉRIC d'avoir

voulu incendier, piller et dévaster la ville de Bruxelles. La première intervention personnelle de ce Prince au jour de l'attaque y fut de chercher à en suspendre les coups, en chargeant un de ses officiers de la mission périlleuse de pénétrer en ville pour y aviser au moyen de faire cesser un combat qui avoit pris une tournure tout-à-fait imprévue d'après les données qui lui avoient été transmises en le pressant d'y envoyer des troupes. S'il avoit été question de soumettre la population entière de Bruxelles par la force au lieu de la délivrer des bandes qui y régnoient on y eut procédé à un bombardement régulier ou à un blocus sévère.

Il n'y avoit avec les troupes qui y marchèrent que trois batteries d'artillerie légère, par conséquent ni mortiers pour jeter des bombes, ni attirail à boulets rouges, et il n'y avoit pas non plus de fusées à la congève comme on le répandit dans le pays; cependant s'il avoit voulu faire du mal à la ville de Bruxelles, huit obusiers que le Prince avoit à sa disposition auroient pu y faire de grands ravages, surtout dans la ville basse, et y jeter plus de quatre-cent obus dans une heure, en quatre jours il n'y en tomba pas un; il n'y en eut de jettés que sur les lieux du combat même, et quelques-uns seulement tombèrent dans le voisinage; un seul incendie y éclata au manège par suite du combat, et si

L'artillerie avoit dû répandre l'incendie dans Bruxelles, elle en auroit eu le moyen et en quatre jours le tems d'y causer un embrasement général, soit avec ces obusiers, soit en tirant le nécessaire de l'arsenal d'Anvers.

Il entre dans les assortimens des caissons de l'armée des Pays-Bas, comme de toutes les autres armées un petit nombre de balles incendiaires, il y en avoit quelques-unes dans les avant-trains qui restèrent près de l'hôtel de Bellevue; elles ont été soigneusement portées à l'hôtel de ville comme preuve de l'intention qu'auroit eu le Prince FREDERIC de faire brûler Bruxelles, mais rien n'eut pu l'empêcher de le faire s'il l'avoit réellement eue. Le nombre et la composition des troupes qui furent dirigées sur Bruxelles, prouvent de la manière la plus positive que le plan du Prince ne pouvoit être que de surmonter au besoin par un coup de main la résistance des bandes étrangers et de volontaires qui s'opposeroient à son entrée, pour établir à Bruxelles une garnison qui fut à même, conjointement avec sa garde urbaine, d'y maintenir la paix. Son corps ne pouvoit pas même suffire à en occuper toutes les avenues, et beaucoup moins à étendre un combat aussi meurtrier dans le nombre infini de rues de cette grande ville; il a pu être trompé au sujet des dispositions de ses habitans ou de leur efficacité, et les moyens mis en jeu,

les dispositions de l'attaque, ses résultats surtout prouvent qu'il n'a été, mais confirmient, que le système étoit tout-à-fait de protection, et que la responsabilité de ce qu'on appelle les massacres de Bruxelles retombe entièrement sur les auteurs d'une résistance aussi violente qu'insensée, de l'anarchie qui l'a amenée, et du délire et de l'ivresse qui multiplia les victimes de ces malheureuses journées.

Le Prince avoit pu disposer d'environ 9,000 hommes pour marcher sur Bruxelles, y compris la colonne de la porte de Flandre, dont 7 à 8000 ont été engagés; la perte qu'ils éprouvèrent eut principalement lieu le premier jour à l'attaque et occupation de la ville haute, elle fut en tout de 120 à 130 hommes tués, dont 13 officiers, et de 580 à 600 hommes blessés, dont 36 officiers et deux généraux, le lieutenant-général DE CONSTANT-REBECQUE et le général-major SCHOURMAN; il n'y en eut presque pas d'atteint par l'artillerie des insurgés; malgré les exploits fabuleux du héros populaire, surnommé *la jambe de bois*, que l'on offrit à l'admiration du peuple, les insurgés n'ont jamais énuméré leurs pertes, mais d'après les renseignements les plus propres à l'évaluer approximativement, leur perte qui s'est accrue les derniers jours en raison de la fréquence de leurs attaques a dû se porter pour le moins à 600 hommes tués et 14 à 1500 blessés et l'un de

leurs journaux avec l'intention de l'atténuer. L'a en effet évaluée une fois à 2000 hommes tués et blessés.

On a accusé les troupes des Pays-Bas des cruautés les plus révoltantes, mais quelle est la révolution où cette accusation n'ait pas été dirigée contre les troupes d'un pouvoir accusé lui-même de persécution et de tyrannie? Sans doute la fureur du soldat a porté ses fruits, mais comment ne l'a-t-on pas provoquée, en le massacrant à l'abri de repaires inaccessibles, et ce qui prouve sans réplique que les accusations dirigées contre les troupes sont fausses c'est que les quartiers occupés par elles dès le commencement du combat, où l'on ne s'est pas battu et où les défenseurs de Bruxelles ne se sont pas fourrés, sont restés absolument intacts, tels sont par exemple toute la rue Ducale et tout le développement du Boulevard depuis la porte de Scharebeeke jusqu'à celle de Namur, où l'on n'a pas touché un clou, ni proféré une plainte; plusieurs maisons ont été devastées à l'extrémité de la rue Royale près de la porte de Scharebeeke, mais il n'y a pas eu d'autre moyen d'en expulser les tirailleurs qui y revenoient sans cesse, et la plus considérable de ces maisons, une des plus belles habitations de Bruxelles, a été brûlée et rasée à fleur de terre après le départ des troupes par la fureur la plus stupide de la populace qui s'acharnoit

ainsi contre la propriété d'un des partisans de la révolution accusé de connivence avec les troupes.

Ce que l'on a dit d'enfans tués et portés au bout de bayonnettes et d'autres horreurs, avoit été dit mot pour mot des Autrichiens, lorsqu'ils furent contraints d'évacuer Bruxelles sous le général D'ALTON en 1789 et n'étoit pas plus vrai alors qu'en 1830 des troupes des Pays-Bas, et l'histoire d'un pensionnat de demoiselles violé à la rue verte, où il n'y avoit plus personne, comme on peut bien penser, dans un moment comme celui-là, n'est pas plus vrai que ce que l'on répandit au sujet de la famille de l'ambassadeur de la Grande-Bretagne; ce que l'on faisoit exprès pour faire croire au peuple que l'Angleterre ne manqueroit pas d'épouser sa querelle. Les journaux des insurgés mêmes l'ont démenti.

Des furieux portèrent le matin du 23 les cadavres sanglans des premières victimes du combat dans les quartiers éloignés les plus populeux et habités de la basse classe pour l'exasperer, en criant aux armes et à la vengeance contre le Prince FREDERIC qui, disait-on, venoit traiter ainsi les habitans de Bruxelles, les mêmes ont sans doute mutilé des corps que l'on dit avoir été exposé aussi pour irriter contre le soldat.

Mais le mécontentement et l'irritation soigneusement nourris depuis longtems, comme cela a été dit dans le premier article sur cette révolu-

tion contre les Hollandois, avoient disposé d'avance le peuple de Bruxelles et toute la Belgique à recevoir ces impressions; cette fois encore la modération, les ménagemens et l'évacuation de Bruxelles furent représentés comme un triomphe remporté sur une tentative odieuse de rétablir un pouvoir despotique; il n'y a aucun doute qu'elle n'ait augmenté l'éloignement et la division de l'État; quelqu'en fut la première cause ce conflit a porté beaucoup de jeunes gens à voler au combat par un sentiment généreux; ne voyant que le sang de leurs compatriotes qui couloit et leur ville menacée, sans reconnoître l'égarement de ces victimes de l'esprit révolutionnaire, du fanatisme ou d'intrigues étrangères, sans observer que les chefs mêmes du gouvernement né de leur opposition avoient quitté la partie et reculé devant la guerre civile et qu'il n'y avoit que l'Espagnol VAN HALEN et le général français MELLINET qui présidassent à ce déchirement de leur Pays.

Ce triomphe apparent donna beau jeu aux ennemis du Gouvernement, il fut proclamé comme une victoire avec les outrages les plus sanglans envers un pouvoir qui venoit de donner une dernière preuve de sa sollicitude à épargner tous les maux qui dépendoient de lui du peuple qu'il étoit appelé à gouverner, ses ennemis s'enhardirent, ses partisans furent réduits au silence, on opposa aux souverains de nombreux bien-

faits les traces du sang dont des insensés avoient provoqué l'effusion, les sentimens qui unissent les Belges et en forment une grande famille sont plus forts que ne pouvoient l'être encore les liens d'un gouvernement qui ne dotoit que de quinze ans et qu'on s'étoit continuellement efforcé à faire méconnoître; ce sentiment parla plus haut que celui du devoir chez les soldats de la milice qui composoient la principale force de l'armée des Pays-Bas et qui appartenoient plus à la nation qu'à l'armée par leurs affections, car elle étoit organisée aux Pays-Bas d'après le principe que l'attachement du peuple devoit être la meilleure garantie de l'autorité; il fallut cependant qu'ils fussent excités par des officiers qui trahirent leurs sermens, pour refuser l'obéissance à l'expiration de la durée ordinaire de leur convocation annuelle au 30 de Septembre qui suivit de près les désastres de Bruxelles ce qui désorganisa toutes les garnisons des nombreuses places fortes de la Belgique et les livra au pouvoir populaire avec l'immense attirail qu'elles contenoient.

La défection successive des troupes Belges composant les deux tiers de l'armée des Pays-Bas et qui en affectoit tous les corps, qui livra même aux insurgés les troupes hollandaises des garnisons de la Belgique, qu'ils ont en partie retenues prisonnières en violation des conventions conclues avec elles; ces trahisons et les efforts réitérés du

Prince d'Orange pour suspendre les coups de la guerre civile et arrêter l'effusion de sang qui ravageoient ce beau pays, donnent la clé des succès ultérieurs des insurgés, profitant toujours de l'hésitation qu'avoient des Princes généreux à pousser des opérations sanglantes contre des sujets égarés; tandis que les auteurs de leur révolution en repousoient le bienfait; il seroit trop long d'en retracer la marche ultérieure, ces pages doivent servir seulement à établir que, ainsi que le bombardement d'Anvers provoqué de notoriété publique par le mépris le plus effrayant des intérêts d'un peuple entier par des chefs de rebelles incapables de calculer eux-mêmes la portée de leur démence, le sang répandu lors de ce qu'on nomme les massacres de Bruxelles rejallit uniquement sur les auteurs d'une résistance également insensée et funeste; après avoir démontré ce fait, l'auteur ne peut se refuser d'exprimer encore le vœu que l'indifférence qui paroît prévaloir en Angleterre au sujet de l'occupation de la Belgique et de ses places fortes par un parti aussi évidemment en contact avec le parti révolutionnaire et républicain de la France, cet ennemi irréconciliable de la Grande Bretagne, ne soit pas aussi mal fondée que la plus part des notions accueillies jusqu'à présent au sujet de la nature des événemens récents de la Belgique.

En attendant que le tems en démontre les conséquences on jouit ici du spectacle nouveau de voir applaudir aux succès du Jacobinisme français; de la trahison et du despotisme militaire; aux succès d'une cause qui a signalé son exécution à Gand par un acte d'insigne mauvaise foi, à Bruges, à Malines, à Mons par le pillage; à Anvers par la violation des conventions les plus sacrées; à Louvain par des horreurs inexprimables, enfin depuis les fermes du Namurois jusqu'aux polders de la Flandre maritime par le pillage, la misère, la destruction des fabriques, l'incendie et tout le cortège d'une anarchie féroce.

291230.

